



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1836 MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

SECTEUR VÉTÉRINAIRE

Vahamwiti préconise la vaccination des animaux vecteurs de la rage

Pour engager une lutte efficace et réussie contre la rage, le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, recommande la restauration d'une collaboration harmonieuse entre les services de santé humaine, animale et environnementale dans le cadre de la vision « Un monde, une santé ». Jean-Chrysostome Vahamwiti se prononce en faveur de l'organisation des campagnes de vaccination des animaux vecteurs de la rage sur l'ensemble du pays pour une bonne surveillance à travers un système d'alerte et de riposte.

Aussi appelle-t-il les Congolais à la prudence pour échapper à cette maladie qu'il qualifie d'horrible mais évitable. Et il exhorte la population congolaise à acquiescer la culture de la vaccination des animaux domestiques, tels que le chien, le chat et le singe en vue de prévenir tout risque de contagion.

Page 13

19^E ÉDITION DE LA LINAFOOT

Le tirage au sort prévu pour ce mercredi

Initialement prévu pour le 29 septembre, le tirage au sort de la 19^e édition de la Ligue nationale de football (Linafoot) est fixé pour ce 2 octobre. Tout en confirmant le démarrage du championnat national d'ici le 27 octobre, le président de la Linafoot a laissé entendre que ce report était dû au fait que son institution étudiait encore les modalités de ce tirage.

Le TP. Mazembe, tenant du titre, et l'AS V. Club, vice-champion, sont désignés tête de série de deux poules qui feront au total seize clubs. MK Etanchéité, champion de la 49^e édition de la Coupe du Congo de football figure parmi les seize clubs qualifiés. Trois autres équipes seront issues de la phase préliminaire de la Linafoot qui débutera le 6 octobre.

Page 14

Aide au développement

La RDC dans le collimateur de la Cour des comptes de l'UE

Dans un rapport rendu public mardi, la Cour des comptes de l'Union européenne (UE) réaffirme son engagement à continuer à soutenir la gouvernance en RDC tout en veillant à améliorer notablement l'efficacité de son aide. Selon Hans Gustav Wessberg, membre de cette structure, s'il est vrai que le soutien de l'UE est motivé par les meilleures intentions et a permis d'obtenir un certain nombre de résultats, les progrès sont lents, variables et globalement limités. L'UE, rappelle-t-on, a versé à la RDC près de 1,9 milliard d'euros d'aide depuis la reprise de la coopération structurelle. À cet égard, soutient le rapport, « la Commission doit être à la fois plus réaliste concernant ce qui peut être obtenu dans la conception des programmes de l'UE, et plus exigeante envers les autorités congolaises lors du contrôle du respect de la conditionnalité et des engagements pris ».

Page 12



Catherine Asthon, chef de la diplomatie de l'UE

Pourparlers de Kampala

L'espoir d'un accord final s'effrite



Les délégués du M23 à Kampala

Les discussions achopperaient sur trois questions principales, à savoir la réintégration des rebelles du M23 au sein des Fardc, l'amnistie à leur accorder pour des faits insurrectionnels et le devenir des leaders politiques de la rébellion. À propos précisément de la réintégration des éléments du M23 dans l'armée régulière,

la position du gouvernement est claire à ce sujet : toute personne ayant participé à « plus d'une mutinerie ou mouvement insurrectionnel » ne sera plus incorporée dans les Fardc. Il en est de même des auteurs présumés de crimes graves et de tous ceux qui sont impliqués dans la chaîne de l'exploitation illicite des res-

sources naturelles de la RDC. Intransigeant, le gouvernement venait, il y a peu, de publier une liste d'au moins soixante-dix-huit commandants du M23 identifiés comme des ressortissants et, partant, non éligibles à cette réintégration.

Page 12

PROCESSUS ÉLECTORAL

Flavien Misoni et Corneille Nangaa portés à la tête de l'administration de la Cêni

Les deux personnalités occupent respectivement le poste de secrétaire exécutif national (SEN) et de secrétaire exécutif national adjoint (SENA). Les heureux promus sont des fonctionnaires internationaux oeuvrant dans le domaine des élections. Le premier a été, jusqu'au mois de septembre, conseiller technique principal du projet Élections du Pnud en Guinée-Conakry. Il a également occupé le poste de directeur du Bureau national des opérations de la Commission électorale indépendante.

Quant au second, il a treize ans d'expérience professionnelle dont huit en démocratie et élections aussi bien au niveau national qu'international. Il était jusque là directeur des programmes à l'école de formation électorale en Afrique Centrale.

Page 12

ÉDITORIAL

La croisée des chemins

Que l'on soit croyant ou incroyant, que l'on vénère Dieu, Allah ou Bouddha, que l'on vive à Rome ou au fin fond de l'Afrique ce qui se passe ces jours-ci au Vatican ne peut laisser personne indifférent. D'abord, bien sûr, parce qu'avec plus d'un milliard deux cent millions de fidèles répartis sur les cinq continents l'Église catholique est certainement aujourd'hui la puissance spirituelle la plus influente du globe. Mais aussi parce que le Pape François, six mois après son élection au trône de Pierre, lance la chrétienté dans un mouvement qui pourrait bien modifier de façon radicale sa place et son rôle dans les sociétés humaines.

Deux faits majeurs marqueront cette semaine le changement que nous évoquons ici. Le premier est la réunion, à Rome, du groupe de huit cardinaux que le Pape François a chargé de préparer la réforme de la Curie, cette instance clé de la gouvernance vaticane dont les défaillances paralysent l'Église. Le second est la venue du Souverain Pontife à Assise, ce village de l'Ombrie où vécut Saint François, l'apôtre des pauvres et des déshérités dont il a pris de façon très symbolique le nom. Survenant au lendemain de la publication, dans les revues jésuites, d'une interview qui énonce de façon claire la volonté du nouveau Pape de rapprocher l'Église de ses fidèles ces deux événements confirment que l'Église se trouve bien à la croisée des chemins.

Pour les observateurs de la cité vaticane, il n'y a là rien de très surprenant. Car le retrait brutal de Benoît XVI et l'élection imprévue du Pape François ne pouvaient avoir comme but ou comme conséquence, à plus ou moins brève échéance, que de lancer un processus de rénovation de la chrétienté auquel les peuples du monde émergent aspiraient depuis longtemps. Annoncé subtilement de diverses façons dans les dernières années, ce processus devient, au fil des jours, une réalité bien tangible que le monde entier constatera de visu vendredi, lorsque le Pape et les prélats qui l'entourent s'inclineront devant la tombe du « poverello » d'Assise.

Aussi forte que soit la volonté du Souverain Pontife de rapprocher l'Église de ses fidèles disons, cependant, que la bataille est loin d'être gagnée. Car les obstacles auxquels son prédécesseur s'est heurté et qui l'ont conduit à se retirer demeurent bien réels.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'opposition demande la déconcentration des sites de saisie des listes électorales

C'est là une exigence de l'opposition ayant pris part à la concertation politique de Dolisie. La demande est contenue dans une déclaration rendue publique le 30 septembre à Brazzaville.

L'opposition a invité la coordination nationale du recensement administratif spécial à procéder à la déconcentration des sites de saisie informatique des listes électorales dans les arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire. Selon cette composante de l'opposition, la concentration de ces sites est contraire à la méthodologie adoptée consensuellement lors de la concertation politique de Dolisie.

L'opposition rappelle, par ailleurs, que le deuxième passage du recensement administratif

spécial qui vient de commencer n'est nullement un nouveau recensement mais plutôt un moyen de rattrapage des citoyens en âge de voter. Seulement l'opposition énumère des critères pour cette catégorie de citoyens : être préalablement identifiés dans les fiches de numérotation des parcelles, ne pas disposer des pièces exigées ou n'avoir pas été présents lors des premiers passages. La consigne est donnée à tous les représentants de l'opposition, agents recenseurs, contrôleurs, contrôleurs principaux, superviseurs et membres des commissions locales, de veiller à ne pas tomber dans quelques compromissions qui sortiraient du cadre de la collecte des données. Autrement, ceux-ci doivent s'en tenir au strict respect des instruc-

tions de la coordination nationale et du comité technique.

L'opposition rappelle enfin au gouvernement qu'en dehors du recensement administratif spécial, d'autres points du consensus de Dolisie demeurent sans réponse. Il s'agit notamment de l'élargissement des compétences de la Commission nationale d'organisation des élections et de sa transformation en une institution permanente et indépendante jouissant d'une véritable autonomie administrative et financière. Était aussi prévu : l'élargissement des attributions du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo liées à l'exécution des conclusions des différentes concertations politiques.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

Donald Kenzo élu secrétaire général de JSDC

La présentation des nouvelles instances dirigeantes de la Jeunesse socialiste démocrate congolaise (JSDC) a eu lieu le 28 septembre à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale.

À l'issue de cette assemblée générale qui s'est tenue sous le patronage du président national du parti, Clément Miérassa, un bureau exécutif national de 15 membres, une commission nationale d'évaluation et des comptes de 10 membres ainsi qu'un secrétariat exécutif fédéral de 14 membres, ont été installés.

En ce qui concerne le secrétariat exécutif national, Donald Kenzo a été nommé secrétaire général

chargé de l'orientation et de la coordination, suivi d'Elvis Ebéa, qui, lui, préside aux destinées du secrétariat chargé de l'organisation et de la mobilisation. Chanel Nzoula, pour sa part, occupe le poste de secrétaire chargé de la communication, des nouvelles technologies de l'information et porte-parole au niveau de ce secrétariat. La commission nationale d'évaluation et des comptes a été confiée à Cherry Mougarr Ellion, appuyé par Ely Ndongo. Donnant des orientations aux jeunes, Clément Miérassa a fustigé, comme de coutume, le pouvoir en place. Ainsi, dans un discours de dix pages, lu pendant près de 40 minutes, Clément

Miérassa a donné son opinion sur les questions d'actualité nationale et internationale. Il s'agit notamment au niveau national, du recensement administratif spécial en cours. Il a dénoncé l'implication directe des préfets, maires, secrétaires généraux, sous-préfets, chefs de quartiers et de villages.

Enfin, Clément Miérassa est revenu également sur l'affaire des biens mal acquis, sur le procès du 4 mars 2012, mais aussi sur le présumé remaniement en vue de la constitution de janvier 2002, avant d'insister sur la tenue inconditionnelle des états généraux de la Nation.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ENVIRONNEMENT

Le Projet carbone REDD+ est jugé positif

Les études de faisabilité ayant permis de comptabiliser le carbone forestier de l'UFE Pikounda-nord, dans le département de la Sangha, ont été validées après l'audit réalisé par DNV.

Le comité de pilotage dudit projet a donné l'information le 28 septembre à Brazzaville, à l'occasion de sa première session extraordinaire qui a permis une évaluation à mi-parcours. « C'est le premier projet REDD+ qui a abouti au niveau du bassin du Congo et au niveau mondial. L'étape a été difficile mais, le fait que nous soyons parvenus à une conclusion heureuse de ce projet nous a fait penser qu'il était important d'informer les membres du comité de l'évolution du dossier pour permettre à cha-



Une vue de la forêt au nord Congo. Crédit CIB

cun de capitaliser les acquis que nous avons pu avoir jusqu'à ce jour », a déclaré le coordonnateur du projet, George Claver Boudzanga.

Mis en oeuvre par la société fo-

restière CIB-Olam en collaboration avec le ministère de l'Économie forestière, ce projet vise à améliorer les performances forestières, en réduisant les émissions de gaz dues à la déforesta-

tion et à la dégradation forestière ainsi qu'à favoriser une gestion durable des forêts (REDD+). Ce projet a également pour objectif de protéger 92.530 hectares de forêt vierge qui représentent l'Unité forestière d'exploitation (UFE) de Pikounda-nord.

En effet, satisfait de voir que le projet REDD+ UFE Pikounda-nord a pu franchir l'étape la plus cruciale, le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Michel Elenga, a sollicité l'implication de toutes les personnes concernées. C'est le premier projet de type aménagement forestier durable qui boucle les étapes de validation et de vérification. Ce qui permet de placer en réserve toute une concession : soit 60% de forêt mixte de terres fermes et 40% de terres inondables.

« Le projet aura sans nul doute de nombreux défis à relever. C'est là l'intérêt pour vous de capitaliser cette importante phase de conceptualisation des approches techniques, financières et commerciales sur le carbone forestier de l'UFE Pikounda-nord », a précisé Michel Elenga. La République du Congo a été sélectionnée par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale et le programme ONU-REDD. Faisant partie de la politique nationale, ce projet encourage également l'utilisation rationnelle de ressources naturelles en développant les activités alternatives en faveur des populations locales et autochtones, en vue de lutter contre la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia

FORÊT

Des cadres congolais formés au système d'information géographique et à la Télédétection

La formation organisée en juin dernier au Brésil, dont la restitution a été faite le 1^{er} octobre à Brazzaville, avait pour objectif d'adapter un système de suivi forestier efficace dans le contexte des pays du bassin du Congo.

Organisée dans le cadre du projet « système de surveillance et de MNV nationaux, avec une approche régionale dans le bassin du Congo », cette formation a permis aux quatre experts congolais qui y ont pris part, d'apprécier les atouts et le potentiel technique du logiciel Terra Amazon.

L'atelier de restitution initié ce jour est l'une des recommandations de la formation du Brésil, qui vise quatre objectifs fondamentaux. Il s'agit de renforcer les capacités des membres de la cellule MRV et des utilisateurs SIG des autres parties prenantes au processus REDD+ et

de partager les connaissances acquises lors de la formation sur Terra Amazon. Il s'est également agi de présenter l'intérêt des différents programmes, ainsi que de présenter le futur centre de formation Sifodd-Center du ministère de l'Économie forestière et du Développement durable. Les résultats attendus de cet atelier sont le renforcement des connaissances des parties prenantes en matière de suivi des forêts et le partage des informations entre les participants à cette formation. Ils seront désormais aptes d'apprécier le potentiel du logiciel Terra Amazon.

Un logiciel de télédétection que l'Institut national de recherche spatiale (INPE) du ministère des Sciences et Technologies et Innovation de la République fédérale du Brésil a mis gratuitement à la disposition des utilisateurs. « Je vou-

drais souligner que l'atelier qui nous réunit ce jour, est organisé dans le but de rendre compte des techniques que nos experts ont apprises au Brésil. Ce qui vous donne l'opportunité de : renforcer les capacités des membres de la cellule MRV et des utilisateurs SIG des autres parties prenantes du processus REDD+ », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Michel Elenga, qui a patronné la cérémonie.

À en croire la représentante de la FAO au Congo, Charlotte Jourdain, la mise en place d'un système national de surveillance et de mesure, de notification et de vérification, permettra au Congo de rendre compte à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Firmin Oyé

CHARGEURS AFRICAINS

Le ministre nigérien du Transport soutenu par le gouvernement congolais

Le ministre délégué congolais chargé de la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, s'est entretenu le 30 septembre à son cabinet de travail, avec son homologue nigérien du Transport, Saley Saidou.

Le nigérien a saisi l'opportunité de l'échange avec son homologue congolais pour lui parler de la candidature du Niger au poste de Secrétaire général de l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA) dont l'assemblée générale se tiendra du 2 au 4 octobre à Kinshasa. En retour, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou l'a assuré du soutien du gouvernement congolais.

Les objectifs spécifiques de l'UCCA sont : œuvrer au renforcement des mécanismes de consultation et de négociation avec les Conférences maritimes et les armements desservant la sous-région ; œuvrer à la réduction de l'incidence du coût des transports sur les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC) ; rationaliser le trafic et optimiser la desserte maritime dans les États membres ; promouvoir les flottes nationales de commerce en veillant à une répartition équilibrée des cargaisons, conformément aux recommandations du Code de conduite des conférences maritimes de la CNU-

CED ; promouvoir toute politique de coopération tendant à protéger les intérêts de ses membres au regard des problèmes de transport des marchandises ; œuvrer à la simplification des formalités administratives du trafic maritime international ; enfin, favoriser la mise en place de centres de perfectionnement maritime (système TRAINMAR) dans les pays qui le désirent.

Les deux personnalités ont reconnu également la nécessité de donner une autre impulsion à la coopération sectorielle bilatérale qui existe entre les deux pays.

Guillaume Ondzé

AGRICULTURE

Rigobert Maboundou : « Les fonds mis à la disposition du FSA ne sont pas destinés à la fête... »

Aux commandes du Fonds de soutien à l'agriculture (FSA) depuis peu, Apollinaire Itoua a reçu des orientations précises de la part du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, qui l'a instruit sur le professionnalisme et les résultats. Ces directives ont été données le



Apollinaire Itoua

30 septembre à Brazzaville au cours de la passation de service entre Apollinaire Itoua et le directeur général sortant, Emmanuel Mayoulou. Le ministre a insisté sur l'efficacité de la dépense publique ainsi que l'augmentation de l'offre en produits agricoles. Durant son mandat, le nouveau patron du FSA devra aussi mettre l'accent sur le remboursement de crédits. À ce sujet, le ministre a annoncé la suspension des crédits pour les agents travaillant dans ladite structure jusqu'à nouvel ordre.

Le chef du département a souligné l'indifférence du secteur bancaire aux activités agricoles. C'est ainsi qu'il a insisté sur la responsabilité par l'action consciente. Apollinaire

Itoua a pour obligation de rendre compte et de lutter contre les anti-valeurs qui caractérisent les cadres de la génération montante. « Les fonds mis à la disposition du FSA ne sont pas destinés à la fête... », a déclaré Rigobert Maboundou.

Ce dernier a déploré le malaise qui prévaut au sein de la structure, s'agissant de l'éthique. Il a révélé que certains responsables du FSA ont fait preuve de non gestion des ressources. « Il nous faut des mécanismes pour protéger les ressources », a recommandé le ministre à l'actuel directeur général. Et d'ajouter : « Ne devient pas agriculteur qui le veut... vous devez être rigoureux vis-à-vis de vos collaborateurs. »

La passation de service entre les deux directeurs a été une occasion pour le ministre de féliciter la gestion de l'institution durant cinq ans par le directeur général sortant, malgré les écarts constatés. Emmanuel Mayoulou a insisté sur la nécessité de construire de nouveaux locaux pour le FSA. « Actuellement, les cadres travaillent à l'étroit », a-t-il expliqué. L'activité engagée depuis 2009 se poursuivra, il ne suffit que de quelques orientations.

Apollinaire Itoua est à la tête d'une structure composée de 47 personnes. Celle-ci est jusqu'à présent centralisée à Brazzaville, d'où la projection d'une décentralisation à l'intérieur du pays. Le FSA est intervenu dans les douze départements. La liste de prêt est longue. Un partenariat a été noué avec la Banque congolaise de l'habitat et un autre est en vue avec la Banque postale.

Nancy France Loutoumba

ASSURANCES

Allianz Congo assurances sensibilise à la perte d'exploitation après incendie

Deux jours durant, du 26 au 27 septembre à Brazzaville, sous la direction du fondé de pouvoir d'Allianz, Benjamin Boudeau-Raimbault, l'expert formateur Bruno Ribeyron, directeur général d'Allianz Centrafrique, a formé les participants sur deux produits spécifiques : l'assurance perte d'exploitation après incendie et explosion et l'assurance multirisques professionnels.

À travers cette formation, la compagnie d'assurances visait à sensibiliser ses collaborateurs et tous les intermédiaires, sur le bien-fondé de l'assurance perte d'exploitation pour une entreprise, afin qu'ils expliquent à leur tour aux clients, la nécessité de souscrire à ce produit. En présentant l'assurance perte d'exploitation, Bruno Ribeyron a édifié les participants sur les conséquences entraînées par le scénario d'un sinistre sur l'activité et le bilan de l'entreprise. Dans les détails, l'expert a démontré qu'à la suite d'un sinistre, une entreprise gravement touchée doit faire face à plusieurs conséquences dont une baisse du chiffre d'affaires, qui ne permet plus de financer les charges fixes d'exploitation, au premier



Bruno Ribeyron développant son exposé aux participants

rang desquelles, les salaires des travailleurs et le résultat d'exploitation. De manière plus technique, le formateur a fait savoir que plus de 70% des entreprises qui subissent un sinistre grave dans le monde, font faillite, et quand elles sont assurées, l'assurance perte d'exploitation leur permet de faire face le plus vite

possible, afin de redresser l'entreprise et de préserver les emplois. « Pour l'assureur, l'objectif est de remettre le client dans sa situation initiale le plus rapidement possible, afin de lui permettre de retrouver sa stabilité et de réduire le délai d'indemnisation. D'où l'importance pour une entreprise

de souscrire à l'assurance perte d'exploitation », a déclaré John Pembellot, responsable Allianz Congo assurance, agence de Brazzaville.

Le deuxième produit présenté au cours de la formation était l'assurance multirisque professionnelle. Cette assurance concerne les commerces de dé-

tail et de gros ; les prestataires de services et activités de services ; ainsi que les très petites entreprises (TPE) et les entreprises artisanales. Dans le cadre de cette assurance, les biens assurés sont, entre autres, les bâtiments principaux ou parties des bâtiments et leurs dépendances ; les installations et aménagements immobiliers ; les antennes et paraboles fixées sur les bâtiments. Or si l'assuré est locataire, Allianz lui garantit la responsabilité civile vis-à-vis des biens assurés.

En outre, cette assurance permet aux PME d'accéder de façon plus simple, à des couvertures d'assurances étendues.

En organisant cette formation, Allianz Congo assurances vise à faire connaître auprès du réseau des intermédiaires, le produit perte d'exploitation après incendie et explosion, peu connu au Congo. L'objectif de la compagnie d'assurances est d'inculquer aux Congolais la culture de l'assurance, en vue de prévenir les conséquences des drames comme celui du 4 mars 2012 qui a touché aussi bien les ménages que les entreprises.

Firmin Oyé

UNIVERSITE INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE

NOS ETABLISSEMENTS :

- ❖ Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)
- ❖ Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
- ❖ Faculté des Sciences et Technologies (FST)
- ❖ Formation continue (FC)

NOS DIPLOMES :

Licence en Droit et Science Politique

- Mention : Droit public et Science Politique
- Mention : Droit privé,

Master en Droit

- Mention : Carrières judiciaires
- Mention : Droit des Affaires

Licence en Economie et Gestion

- Mention : Comptabilité et Gestion Financière
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Master en Economie et Gestion

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Licence en Sciences et Technologies

- Mention : Maths, Informatique Physique Chimie
- Mention : Science de la Terre et Environnement
- Mention : Hygiène, Sécurité et Environnement

FORMATION CONTINUE

FORMATIONS DE COURTE DURÉE (9 MOIS MAXIMUM) OUVERTES AUX TRAVAILLEURS DU SECTEUR PUBLIC ET DU SECTEUR PRIVÉ.

- Diplôme d'Etudes Supérieures en Administration Economique et Sociale
- Diplôme d'Etudes en Administration Economique et Sociale



Adresse : Quartier la Glacière, Section E, Parcelle E031V (Derrière l'immeuble UAPT, voir au fond de la première ruelle après le ravin)
 Contacts :
 Service de la Scolarité : (242) 06 644 19 98 / 05 558 42 46
 BP : 164 Brazzaville Congo
 Email : universite_uib@yahoo.fr
 N° du compte bancaire : 30015 24201 10100000391/ 90
 Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Brazzaville Congo

DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE :

- Attestation du Baccalauréat ou diplôme équivalent photocopie et certifiée conforme à l'original
- Relevé des notes du Baccalauréat
- Extrait d'acte de naissance
- Une photo format identité

DATE D'INSCRIPTION : Dès maintenant

DEBUT DES COURS : Lundi 7 octobre 2013 à 8h

N.B. : Les mentions sont organisées sous réserve que les seuils d'ouverture soient atteints (10 étudiants et plus)

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRE, 001/002

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement local 2013, le Conseil Départemental du Kouilou entend par le biais de sa Cellule de Gestion des Marchés Publics réaliser les travaux de construction dans les domaines ci-après :

A- EDUCATION

- Construction du CEG de LES – SARAS, du logement du directeur et des latrines (District de MVOUTI) ;

B- MARCHES INTER-DISTRICTS

1. Construction du marché inter-districts de BAS – KOUILOU (District de LOANGO) ;
2. Construction du marché inter-districts de MALELE (District de MVOUTI).

Le conseil département du Kouilou sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la construction de ces projets.

Pour de plus amples informations et détails, les soumissionnaires peuvent contacter le Conseil départemental du Kouilou (Cellule de Gestion des Marchés Publics) sis à l'Hôtel de la Préfecture de Pointe-Noire, 2^e Etage – BP : 1302, Tél. :05.521.93.50 / 06.667.15.36.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre complet tous les jours ouvrables au siège du Conseil, contre paiement d'un montant non – remboursable de 200.000 FCFA.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées et l'ouverture des plis sera effectuée le **Lundi 11 Novembre 2013** en présence des représentants des candidats.

Fait à Pointe-Noire, le 27 Septembre 2013

Le Président du Conseil Départemental du Kouilou par intérim, Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics,

Jean Baptiste MAVOUNGOU - MAKAYA

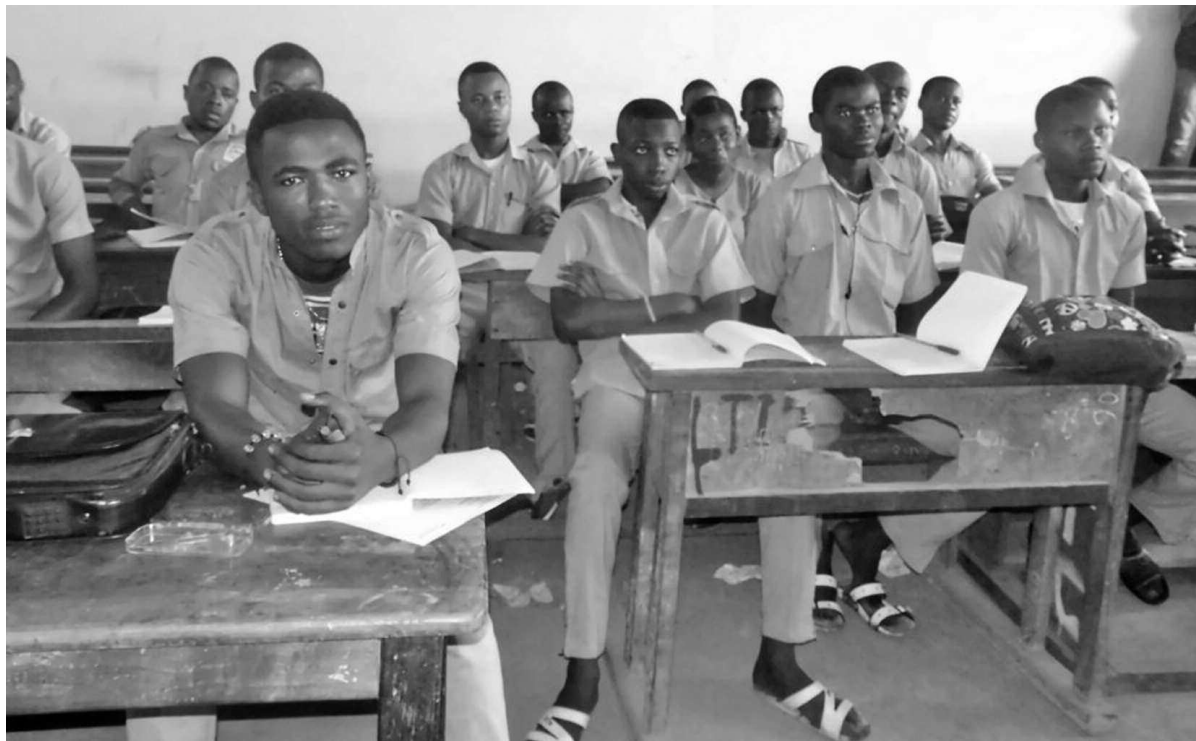
RENTÉE SCOLAIRE 2013-2014

Les élèves de Brazzaville n'étaient pas au rendez-vous

Alors que les cours ont repris ce 1er octobre sur l'ensemble du territoire national, les écoliers de Brazzaville n'ont pas répondu favorablement à l'appel. Ceci, contrairement aux enseignants qui étaient présents sur leurs lieux de travail.

Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba, qui a effectué une ronde dans des établissements publics relevant de sa tutelle dresse un tableau à demi teinte.

Au collège d'enseignement technique (CET) Alphonse Kitombo de Mantsimou, au CET Théophile Mbemba, à l'école nationale des Beaux-Arts, au Lycée technique 5-Février 1979 et au CET 8-Mars, Serge Blaise Zoniaba a salué l'engagement des enseignants et encouragé les élèves qui étaient présents. « La rentrée scolaire au plan administratif a été une réussite totale car tout le person-



nel administratif est là y compris le personnel enseignant. Malheureusement beaucoup d'élèves

manquent à l'appel en ce premier jour. Je constate donc l'engagement des enseignants à dé-

marrer les cours. J'appelle les élèves à revenir à l'école parce que les enseignants les atten-

dent », a invité Serge Blaise Zoniaba.

S'adressant aux élèves du Lycée technique 5 Février 1979, de l'option électronique, Serge Blaise Zoniaba a déclaré que l'accent sera mis cette année sur la pratique. Il a en effet annoncé que de nouveaux plateaux techniques ont été acquis et seront installés dans quelques semaines aux Lycées techniques 1er-Mai et 5-Février de Brazzaville ainsi qu'au Lycée technique Poaty-Bernard de Pointe-Noire.

« Le gouvernement est en train de faire un effort pour améliorer les conditions de vos lieux de travail. Pour cela, nous procédons depuis quelques mois à la réhabilitation de nos structures. Il va falloir un engouement de votre part, vous les apprenants. Dites à vos collègues que l'école a repris et que la réussite se prépare dès le premier jour », a conclu le ministre.

Tiras Andang

SANTÉ

60 millions FCFA pour lutter contre le cancer

La Fondation Calissa Ikama a lancé à Brazzaville la campagne de communication et de collecte de fonds intitulée « 85 jours pour s'unir contre le cancer ». À ce jour, elle n'a pu réunir que 3.600.000 FCFA.

Durant 85 jours, cette organisation va plaider auprès des décideurs en faveur de la mise sur pied d'un plan national de lutte contre le cancer et faire appel à la générosité afin de mobiliser 60.000.000 FCFA qui serviront « à financer la lutte contre la sous-information sur le cancer, par la création d'un centre de communication, d'information et de documentation sur le cancer », indique le rapport de cette organisation.

Le rapport indique que « le faible taux de réussite enregistré au cours de cette campagne qui est légèrement supérieur à 4%, ne devrait pas être interprété comme une preuve de manque de générosité de la part des décideurs que nous avons contactés ». Plusieurs raisons ont concouru expliquent cette faible participation à savoir la défaillance au niveau du mécanisme de transmission du courrier, le manque d'information sur la pertinence de l'action menée ainsi que la len-

teur dans le traitement des courriers sur les demandes de financement dans certaines structures. Face à ces résultats, la Fondation Calissa Ikama pense que la priorité devrait être accordée à la mobilisation des ressources financières. En attendant que les fonds soient réunis et pour que le projet de création du centre de communication, d'information et de documentation sur le cancer ne soit classé dans les oubliettes, la Fondation suggère de bâtir sur les acquis de la campagne. Pour cela, elle va commencer par des projets de communication réalisables avec les fonds disponibles, tels que la production des supports de sensibilisation (le magazine télévisé « Agir contre le cancer »), les spots de sensibilisation et la recherche des partenaires pour leur diffusion. La Fondation suggère également le renforcement des capacités dans l'organisation des activités d'autofinancement à l'instar de la carte postale « Cancer : le saviez-vous ? » qui s'inspire du slogan 2013 de la journée mondiale contre le cancer. « Le soutien financier de la Société commune de logistique (SCLOG) a permis de commander 2.000 cartes de communication qui seront uti-

lisées dans le cadre de la campagne "Quinze minutes contre le cancer", deuxième activité de notre plan stratégique, organisée en partenariat avec certaines écoles de Brazzaville », indique le rapport.

Au sujet du plaidoyer fait à l'endroit des décideurs, le rapport stipule que la campagne de quatre-vingt-cinq jours va baliser le chemin pour la validation et la mise en exécution du futur plan stratégique en cours d'élaboration. Créée en 2008, en mémoire de Calissa Ikama, actuellement la plus jeune écrivaine du Congo décédée en 2007 des suites d'un cancer, la Fondation Calissa Ikama œuvre dans la lutte contre le cancer chez l'enfant et la promotion de la littérature et des arts en milieu jeune.

Enfin, rappelons que pour la lutte contre le cancer, plusieurs actions ont été menées à savoir : les premières journées d'oncologie pédiatrique de 2009 ; campagne d'information « 85 jours pour s'unir contre le cancer » en 2012 ; et la pétition en faveur de la mise sur pied d'un programme national de lutte contre le cancer entre février 2011 et février 2012.

Fortuné Ibara

MÉDIAS

La Fécodho s'insurge contre les atteintes à la liberté de la presse

La Fédération congolaise des droits de l'homme (Fécodho) que dirige Céphas Germain Ewangui a adressé, le 30 septembre, une lettre au président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) au sujet de la battue administrée par des gendarmes devant le Palais de justice, à la correspondante de l'agence britannique Reuters TV en République du Congo, Sadio Kanté.

La journaliste réalisait un reportage sur le procès du 4 mars. Alors qu'elle voulait filmer le Palais de justice, les agents de la sécurité sont intervenus pour le lui interdire. La discussion a mal tourné et a débouché sur une rixe.

La Fécodho se dit choquée par cet acte et a interpellé le CSLC, garant, sur le plan constitutionnel, de la protection de la liberté de la presse. La structure de défense et de promotion des droits humains a exprimé ses très vives protestations et dénoncé le silence et l'indifférence du CSLC ; Elle a rappelé au président de l'institution de régulation des médias la mission essentielle de sa structure dont la seule légitimité réside dans la défense et la protection, avec détermination, de la liberté de la presse. Dans cette lettre, la Fécodho dit que la liberté d'expression est bel et bien la pierre angulaire de toute société qui se

veut démocratique. « Cette liberté fait partie des droits fondamentaux de la personne humaine et le journaliste en est le vecteur principal, plus que quiconque », indique la correspondance.

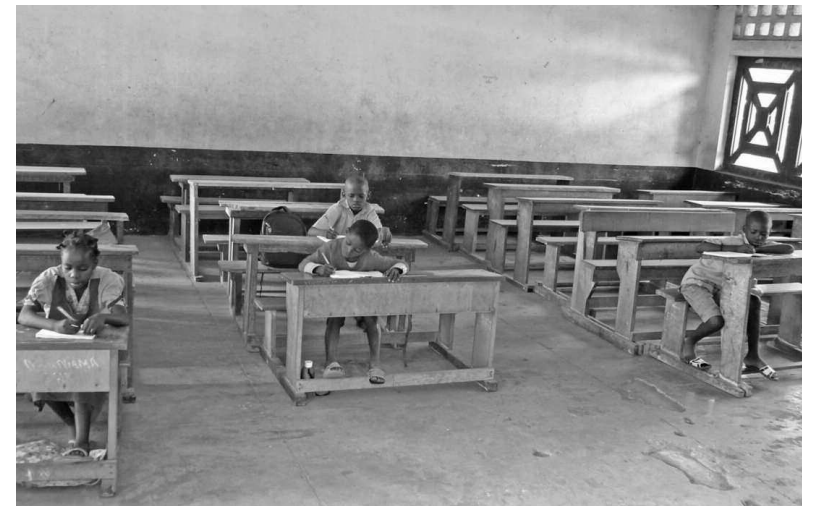
La structure de défense et de promotion des droits humains invite le CSLC à se ressaisir et à jouer pleinement et positivement son rôle. La Fécodho exige, d'une part, l'ouverture d'une enquête ou d'une information judiciaire pour tirer les conséquences qui s'imposent et, d'autre part, la prise de mesures urgentes pour assurer la prise en charge médicale de la journaliste Sadio Kanté.

Roger Ngombé

POINTE-NOIRE

Les élèves moins nombreux dans les établissements

La rentrée scolaire a été timide, le mardi 1er octobre, dans la ville océane, avec des salles de classe vides et des cours d'école désertes.



Une salle de classe bien vide en ce jour de rentrée scolaire

Après trois mois de repos, les établissements scolaires ont rouvert leurs portes hier pour marquer le début de l'année scolaire 2013-2014. Malheureusement, lors de cette première journée, le constat a été décevant. Comme de coutume, les élèves ont été les grands absents tandis que les enseignants ont répondu présents à ce rendez-vous annuel. À l'école primaire Jean-Félix-Tchicaya, sur 585 élèves attendus, à peine 50 élèves ont été reçus. « C'est dommage que les parents prennent toujours une ou deux semaines de plus pour envoyer les enfants à l'école alors que la date de reprise des cours est connue à l'avance », s'est plaint Jean Christian Saya, directeur de cette école. Le constat a été le même à l'école pilote Émery-Patrice-Lumumba, où sur 453 élèves inscrits, 62 se sont présentés. Un constat amer qui a poussé Honorine Ntalani, directrice de l'école, à faire des remontrances aux parents d'élèves.

Signalons que le week-end dernier, Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville de Pointe-Noire, avait rencontré les gestionnaires du système éducatif de la ville océane dans le but que la rentrée scolaire 2013-2014 soit une réussite par la présence effective des enseignants et des élèves. Malheureusement pour l'heure, seuls les enseignants ont manifesté ce désir.

Hugues Prosper Mabonzo Bouelaway



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur




296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Hp Cp1525 imprimante laser couleur



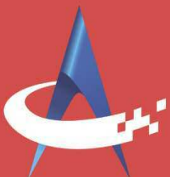
285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que




WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | warid - congo

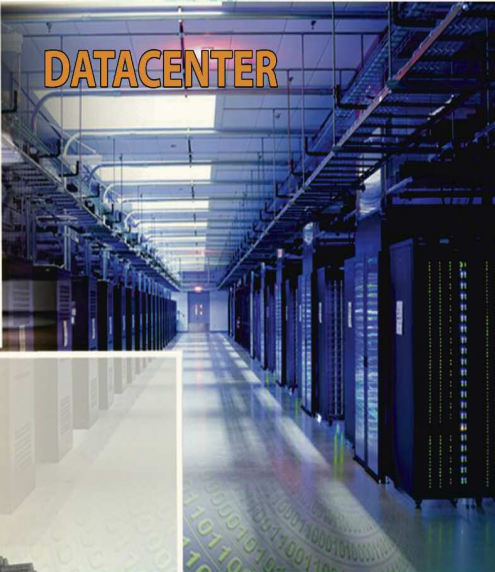
BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution


Communications Unifiées



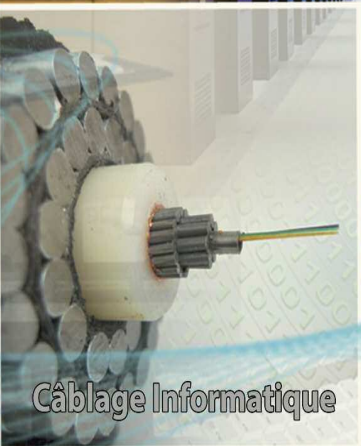
DATA CENTER




Sécurité



Câblage Informatique




Système Informatique



BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

POINTE-NOIRE

Manuel Fontaine édifié sur la traite des enfants

En visite de travail à Pointe-Noire, Manuel Fontaine, le directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a été édifié sur le projet de lutte contre la traite des enfants dans cette ville. Le phénomène est manifeste chez les ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest et de la République démocratique du Congo.

Firmin Sembé, chef du projet de lutte contre la traite des enfants à Pointe-Noire, a présenté les objectifs du projet qui prévoit que d'ici fin 2013, au moins 300 enfants victimes de traite à Pointe-Noire seront identifiés, pris en charge et réinsérés durablement. Selon lui, au moins 50% de la population générale et 80% parmi les membres des communautés ouest-africaines à Pointe-Noire connaissent le phénomène de traite et ses méfaits. C'est ainsi qu'un mécanisme dissuasif, efficace pour l'identification et la poursuite des trafiquants, a été mis en place pour freiner la gangrène. Les capacités des acteurs du projet ont été ren-



Le marché central de Pointe-Noire, un lieu connu dans la maltraitance des enfants

forcées en vue d'assurer la prise en charge de 300 enfants victimes de traite selon les standards de qualité, sans oublier le mécanisme de coopération inter-pays qui est opérationnel et les capacités de coordination du

projet, améliorées en vue d'assurer une meilleure visibilité et efficacité du projet.

Dans la période 2011-2013, concernant la prévention, 32 animateurs ont été formés en matière de sensibilisation de

proximité qui, à leur tour, ont sensibilisé plus de 80.000 personnes. Pour le volet prévention, 139 enfants victimes de traite ont été dépistés, pris en charge, réinsérés ou rapatriés. Cinq familles d'accueil ont été

contractualisées. Dans le cadre de la coopération et de la coordination, un accord bilatéral Bénin-Congo et le plan d'action conjoint de suivi ont été signés entre les deux pays. Cependant, le comité conjoint paritaire n'est toujours pas créé. Le phénomène de la traite des enfants en République du Congo a été révélé en 2004 par la Commission diocésaine Justice et Paix, à travers un rapport intitulé « *Pointe-Noire : enfants esclaves, enfants travailleurs* ». Ce rapport a ensuite été actualisé en 2006 et publié en 2007 par le ministère des Affaires sociales avec l'appui de l'Unicef. Il fait état de 1.800 enfants, originaires de pays d'Afrique de l'Ouest et de la République démocratique du Congo, victimes de traite.

Cette présentation par la coordination locale a été faite en présence de la directrice départementale des affaires sociales, des représentants du ministère de la Justice, des représentants des ONG et des imams.

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Rocar-Dial voit le jour

Contribuer aux actions qui visent le développement socio-économique du Congo, c'est la principale motivation de cette structure nouvellement créée.

L'objectif premier poursuivi par l'ONG est de promouvoir la paix en agissant en matière de conflits sociaux, notamment par le biais de la lutte contre l'ethnocentrisme (racisme ethnique).

L'organisation non gouvernementale de développement dénommée « Réflexion-Conceptualisation-Actions-Réalisations et Dialogue » en sigle Rocar-Dial, existe par le principe d'association à but non lucratif, d'intérêt public. À ce titre, son action est dite globale. La structure s'est assignée pour mission de favoriser également l'éclosion d'une société prospère, respectueuse de l'être humain, des valeurs de paix sociale, d'équité, de justice, de tolérance et de solidarité. Elle contribue au bien-être des populations par son action altruiste.

Plusieurs invités ont assisté à la sortie officielle de l'association Rocar-Dial ce samedi 28 septembre à Brazzaville. Stella Mensah Sassou N'Guesso, présidente de cette ONG, très émue, a déclaré : « Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de mobiliser des ressources multiformes aux plans humain, matériel et financier. D'ores et déjà, nous lançons un appel aux organisations internationales, aux représentants diplomatiques et techniques, aux agences du Système des Nations unies et autres bienfaiteurs de nous apporter leur soutien afin de permettre au Rocar-Dial de mettre en œuvre son plan d'action. Dans cette perspective, nous pourrions contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et jouer notre partition au développement socio-économique du Congo. »

Guillaume Ondzé

MÉDIAS

Une compétition audiovisuelle pour promouvoir le genre

L'organe de presse qui sera distingué au bout d'une année, remportera une somme de 3 millions FCFA pour la production d'un programme hebdomadaire, soit quarante-huit émissions. Une bourse de 500.000 FCFA dans la catégorie innovation, sera également octroyée à la meilleure émission.

Après le Rwanda, le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC) et la République Centrafricaine, ce projet 'Médias : voix pour tous' a été lancé au Congo, le 26 septembre à Brazzaville, par le directeur de cabinet du ministre de la Communication, Auguste Kinzonzi-Kitoumou, en présence des représentants de l'ambassade des États-Unis au Congo, ainsi que des ONG. Dans le but de développer des réseaux importants entre les femmes journalistes des pays cités, d'inclure les voix de celles-ci dans les programmes et des perspectives sensibles au genre dans la planification et la production de reportages sur des événements sociaux et politiques, ce projet a pour objectif de promouvoir la voix des femmes dans le secteur médiatique de la région des Grands lacs.

Ce projet envisage un plan d'action pour la Journée internationale de la femme, mais également trente formations des femmes journalistes et la production de dix émissions en RDC et au Congo. Il vise à renforcer l'engagement des femmes dans le journalisme, et rendre accessible des programmes médiatiques de qualité, sensibles au genre, traitant la question des droits des femmes.

Initié par l'ONG Search for Common

Ground (SFCG) et exécuté par le Groupe des journalistes pour la paix (GJP), le projet 'Médias : voix pour tous' a pour objectif de favoriser l'accès à l'information du public congolais sur les questions du genre. « Des séminaires de formation seront organisés par le groupe avec le soutien de SFCG sur le genre, afin de permettre aux femmes de divers horizons de s'exprimer à travers les médias sur les questions réservées aux hommes. Les hommes seront également conviés afin d'aborder les questions

ce projet qui vise à encourager l'expression de la compétence féminine dans les médias au Congo, contribuera à lutter contre les images stéréotypées des femmes et les discriminations. « L'amélioration de la condition et du statut de la femme congolaise est l'une des préoccupations majeures du gouvernement. Il s'agit d'encourager la femme congolaise à prendre l'engagement de se lancer dans la compétitivité avec les hommes. Les femmes congolaises jouent un rôle très déterminant



Le présidium des travaux

sur l'intégration de la femme dans les sphères de prise de décision en Afrique et dans le monde », a déclaré la présidente du GJP, Nathalie Christine Foundou.

Le directeur de cabinet du ministre de la Communication a déclaré, quant à lui, que la femme dans les médias n'est pas animée par la culture de la compétitivité. Pour lui,

du point de vue économique car, elles représentent 46% de la population active et génèrent à elles seules 87% du secteur informel au Congo. Elles doivent cependant s'impliquer davantage afin de réduire l'écart du genre dans tous les secteurs d'activité », a conclu Auguste Kinzonzi-Kitoumou.

Josiane Mambou Loukoula



Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :

www.facebook.com/MTNCONGO
[@mtn_123](https://twitter.com/mtn_123)
www.youtube.com/user/MTNFanClub
www.linkedin.com/company/mtn-congo



Ce Nouveau Monde, il est pour toi.

DÉFENSE

Explosion des budgets d'armement des États africains

Selon l'hebdomadaire américain *Defense News*, les dépenses militaires du continent africain vont connaître une augmentation de 20 milliards de dollars dans la prochaine décennie, contre plus de 40 milliards en 2012, selon le *Stockholm International Peace Research Institute*.

Cette augmentation est liée au développement récent de plusieurs armées en Afrique, qui connaît régulièrement conflits, guerres, insurrections et coups d'État. À cela s'ajoute la lutte antiterroriste, notamment dans la zone sahélo-sahélienne, la corne de l'Afrique et la côte orientale où des groupes djihadistes sèment la terreur.

Pour le colonel zimbabwéen Joseph

et offshore.

« *Le marché africain de la défense sera, dans les prochaines années, pratiquement au même niveau que celui de l'Asie du Sud-Est* », estime-t-il. Pour répondre « *aux nouvelles menaces qui planent sur la sécurité, les avions militaires, véhicules blindés et système d'artillerie devront être modernisés.* »

L'Afrique n'avait jamais été un marché-clé pour les grands fournisseurs militaires occidentaux, même si certains pays riches en pétrole, comme le Nigéria, l'Algérie ou la Libye, se sont déjà fournis en systèmes d'armes de haut niveau, des avions, des navires de guerre. L'Afrique du Sud est le seul pays du continent, avec l'Égypte, à disposer d'une industrie d'armement autochtone, bien que son secteur de la défense lié à Israël ait considérablement diminué depuis la fin de l'apartheid, en 1994.

Le secteur de la défense sud-africain est capable de produire des systèmes de missiles avancés, de l'artillerie aux standards internationaux et des systèmes aérospatiaux. Ce pays pourrait donc devenir l'un des principaux bénéficiaires de la mise à niveau de l'équipement des forces armées africaines.

Mais les entreprises d'armement occidentales, qui dépendent de plus en plus des exportations à l'heure où l'Europe et les États-Unis ont baissé leurs dépenses, lorgnent bien évidemment l'Afrique et ce juteux marché.

Noël Ndong

Les dépenses en armement des pays africains en 2012 (en milliards de dollars) :

- 1- Algérie : 9,32
- 2- Afrique du Sud : 4,47
- 3- Égypte : 4,37
- 4- Angola : 4,15
- 5- Maroc : 3,40
- 6- Libye : 2,99
- 7- Nigeria : 2,32
- 8- Soudan du Sud : 0,964
- 9- Kenya : 0,798
- 10- Tunisie : 0,710
- 11- Côte d'Ivoire et Namibie : 0,410

Sibanda, consultant pour la défense, « *la ruée vers le marché de la défense africain vient tout juste de commencer, et il se poursuivra au cours de la prochaine décennie.* » Selon lui, le boom énergétique que connaît l'Afrique de l'Ouest et de l'Est conduira les pays à se protéger. Il estime, par exemple, que des pays comme le Mozambique, en plein boom gazier, la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya seront obligés de rediriger leurs besoins de défense vers la protection de leurs gisements et de leurs infrastructures de gaz onshore

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Un parlementaire algérien à la tête d'une mission africaine

En sa qualité de vice-président de la commission de la justice et des droits de l'Homme au Parlement africain, Mohamed Kidji conduira une mission parlementaire africaine à Bangui du 1er au 5 octobre. Il s'agit pour lui de s'enquérir de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans ce pays.

Les membres de cette mission rencontreront plusieurs acteurs politiques et civils du pays ainsi que le représentant personnel du président de la République Centrafricaine, le président du Conseil national transitoire et le Premier ministre, chef du gouvernement de transition, selon un communiqué de l'Assemblée

populaire nationale (APN) publié le 30 septembre. Des entretiens sont également prévus avec les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de la Justice ainsi qu'avec le président du tribunal constitutionnel. Mohamed Kidji rencontrera également des représentants de partis politiques, le représentant du Haut-commissariat aux droits de l'homme, le représentant résidant européen ainsi que d'anciens députés.

Cette visite du vice-président de la commission de la justice et des droits de l'homme au Parlement africain intervient au moment où les autorités de transition tentent de convaincre, en vain, les chefs rebelles de la Sé-

léka à remettre leurs armes.

Après la prise de Bangui, ses hommes avaient été chargés de mettre en œuvre l'une des phases du désarmement. Mais leur comportement est mis en cause par différentes sources qui les accusent d'avoir commis des exactions chaque fois qu'ils descendaient dans les quartiers. C'est le 28 septembre que les autorités de la transition centrafricaine et la Force d'Afrique centrale (Fomac) avaient averti les officiers de la Séléka qu'ils devaient se plier aux nouvelles règles. Par exemple, ils ne doivent plus faire de patrouilles illégales et doivent limiter la taille de leur escorte.

Yvette Reine Nzaba

VIOLENCES AU NORD-MALI

Le président malien écourte sa visite à Paris

Le président malien nouvellement élu, Ibrahim Boubacar Keïta, a dû écourter sa visite en France pour rentrer mardi au Mali où des violences ont récemment éclaté au nord du pays entre l'armée malienne et le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), a rapporté la presse française.

Après s'être entretenu ce mardi matin avec son homologue français, François Hollande, IBK a pris le chemin du retour à Bamako, car la situation tendue entre militaires maliens et indépendantistes touaregs « *exige sa présence (sur place)* », selon son entourage. La visite en France du dirigeant malien, élu à la présidence de son pays en août dernier, devait se dérouler du dimanche 29 septembre

au jeudi 3 octobre, à la suite de son déplacement à New York afin d'assister à l'Assemblée générale de l'ONU.

Des heurts entre soldats maliens et rebelles touaregs ont éclaté dimanche à Kidal, pour se poursuivre lundi. Ces échanges de tirs n'ont toutefois pas fait de blessés. Selon Radio France International (RFI), les forces militaires françaises et les Casques bleus de la Minusma, déployés dans la région, ont été amenés à intervenir afin d'apaiser ces tensions.

Selon une source diplomatique locale, citée par RFI, « *il s'agit d'incidents localisés, classiques en période de pré-négociation. Chacun rapproche à l'autre partie de ne pas respecter les accords*

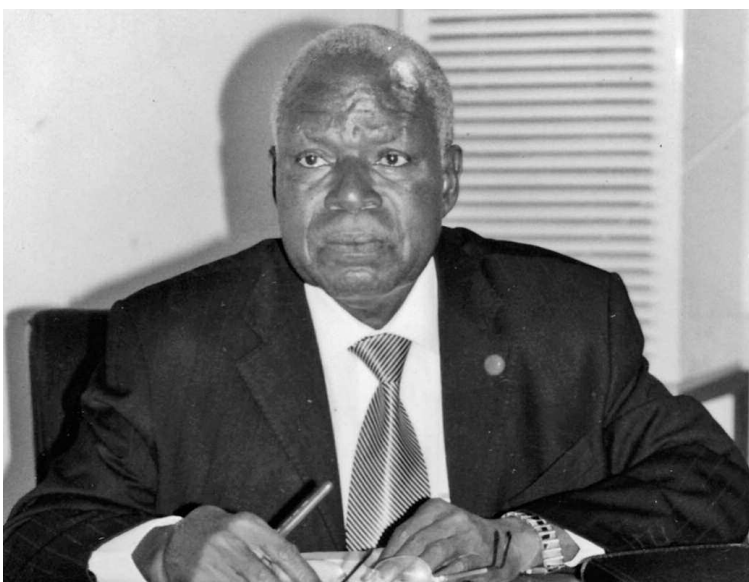
préliminaires de (Ouagadougou) du 18 juin ».

Ces accords, conclus dans la capitale du Burkina Faso, autorisent un redéploiement restreint de l'armée malienne dans le chef-lieu du territoire de l'Azawad, qui recouvre les trois gouvernorats de Tombouctou, Gao et Kidal (Nord du Mali), dont le MNLA réclame l'indépendance ou tout au moins l'autonomie.

Par ailleurs, plusieurs dizaines de soldats maliens, basés dans une ville garnison près de Bamako, ont manifesté leur mécontentement lundi, en tirant en l'air et en séquestrant un officier, en raison des différences de traitement dont ils s'estiment victimes au sein de l'armée.

Xinhua

REMERCIEMENTS



Madame, messieurs
-Ntsemi Goma Gabriel,
-Loubota Honoré
-Loukanou Charles
-Loubota Albert
-Madame Fouemo Bieri née Lemba Loubota Française
-La veuve Bakala Loubota et enfants

Remercient son excellence monsieur le Président de la République et madame, les compagnons de Mbounda, les parents, amis et connaissances du soutien multiforme qu'ils ont témoigné à l'occasion du décès le 31 août 2013 de leur frère, père, oncle Bakala Loubota Pascal « Backlus ». Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude Backlus, tu seras à jamais gravé dans nos cœurs.

INTÉGRATION

Conférence économique africaine à Johannesburg du 28 au 30 octobre

Johannesburg, en Afrique du Sud, accueille la huitième Conférence économique africaine (CEA) du 28 au 30 octobre, dont le thème est « *l'intégration régionale en Afrique* », organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Cette conférence réunira les chefs d'État, les chercheurs et experts du développement, ainsi que de hauts responsables politiques et économiques pour débattre dans les secteurs de la finance, du transport routier, de la gestion des ressources en eau, de la fiscalité et

de la mobilité des travailleurs, etc.

Cette rencontre sera aussi l'occasion de discuter des contraintes auxquelles se heurte une intégration régionale efficace, par exemple un réseau d'infrastructures régionales peu développé. En outre, elle permettra de rechercher des solutions pouvant faciliter l'intégration régionale en Afrique.

Pour les décideurs et chercheurs africains, l'intégration régionale reste la clé de la poursuite de la croissance et du développement du continent africain.

Noël Ndong

PEINTURE

Pointe-Noire découvre les œuvres de Rhode Makoumbou

Après dix ans d'un parcours international avec plus de deux cents expositions dans le monde, l'artiste peintre congolaise expose depuis la semaine dernière et pour la première fois dans la ville océane, à l'Institut français.

En présence de Franck Patillot, directeur de l'Institut français, l'artiste-peintre et sculptrice a pu constater l'engouement du public pour son art. Trente de ses œuvres sont exposées, soit quinze peintures et quinze sculptures qui représentent la femme dans son quotidien, le thème de prédilection de Rhode Bath-Scheba Makoumbou. Cette collection a été réalisée à Brazzaville en 2013. « Elle marque sa volonté de rendre plus visible la création artistique picturale au Congo. À la différence des arts musicaux qui sont très présents dans la culture des populations, les arts plastiques restent encore assez



Le vernissage de l'exposition de Rhode Bath-Scheba Makoumbou marginalisés malgré l'existence de la célèbre école de Poto-Poto », a signifié son manager.

Les Ponténégrins sont venus nombreux au vernissage de cette exposition et ont pu échanger avec l'artiste pour lui témoigner leur attachement à son art. Cette exposition qui sera ouverte jusqu'au 26 octobre prépare celle de 2014 qui

aura lieu à Brazzaville, à la Galerie Congo. Rappelons que Rhode Bath-Scheba Makoumbou a déjà exposé dans de nombreux pays (Gabon, France, Belgique, Niger, Cameroun, États-Unis, Côte d'Ivoire, Tanzanie, Allemagne, Sénégal, Maroc, Espagne, Suède, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, Canada et plus récemment au Qatar).

Hermione Désirée Ngoma

PORTRAIT

Girel Nganga, un peintre déterminé

Passionné de la peinture depuis l'âge de 6 ans, Girel Nganga ne s'est jamais lassé à exercer ce métier avec amour.

Il intègre l'école de peinture de Poto Poto en 2006 pour approfondir

même année, il est reçu à l'atelier d'Hilarion Ndinga, l'un des doyens de la peinture congolaise qui célébrera, en 2014, ses 60 ans de carrière professionnelle. Girel Nganga évolue jusqu'aujourd'hui aux côtés

rentes. « Je n'ai pas de soutien, je fais mon travail parce que je l'aime. C'est difficile de vendre une toile, la plupart des Congolais n'ont pas cette culture de dépenser pour une œuvre d'art. C'est vraiment désolant de voir dans certaines maisons des hommes qui ont de l'argent mais sans aucune toile plaquée sur le mur. » Dans ce métier, tous caressent des ambitions. « Demain j'aimerais aussi être compté parmi des artistes renommés qui auront fait la fierté de ce pays. Seul je n'y arriverai pas. Je sollicite un financement. » Pour Girel Nganga l'autre rêve consiste à aller représenter le Congo aux expositions internationales. Il a demandé à l'État congolais d'encourager les artistes car la culture contribue au développement du Congo. De 2009 à 2013, Girel Nganga a participé à plusieurs expositions nationales, notamment à la galerie de l'Unéac, à l'hôtel Saphir, au salon floral, à l'exposition du bassin du Congo, à l'exposition éclosion d'art, etc.

Rosalie Bindika



L'artiste peint ses toiles

dir son talent et apprendre la peinture sur toile. Girel Nganga réalise ses toiles sous différents styles : figuratif et abstrait. Certains de ces tableaux lui viennent des images vues en songe, dit-il.

Mais souvent, c'est le quotidien qui inspire le jeune artiste qui est sorti de l'école de Poto Poto en 2009. La

de ce grand homme. « Il m'encourage à aller de l'avant. Je le considère comme mon père. Il ajoute tous les jours un plus dans ma vie professionnelle que je n'oublierai jamais », a-t-il indiqué.

L'artiste travaille avec la peinture à tube et la colle. Des matières qui évitent à ses toiles d'être transpa-

MUSIQUE

Un spectacle haut de gamme pour les 80 ans de Nganga Edo

Le patriarche de la musique congolaise, Nganga Edo, de son vrai nom Édouard Nganga, a célébré son anniversaire le dimanche 29 septembre à La Détente à Bacongo, ainsi que ses 60 ans d'activités musicales.

C'est dans une ambiance qui se voulait simple mais solennelle que de nombreux passionnés de la rumba congolaise, ancienne et nouvelle générations en fusion, se sont pointés dès 16 heures pour jouir des subtilités que savent distiller ces vieux de la vieille. Les mélomanes ne l'ont pas regretté car les surprises étaient au rendez-vous.

En entracte : l'hommage des artistes à Jacques Loubélo, décédé le 26 septembre alors qu'il était aligné parmi les invités



Nganga Edo, Lutumba Simaro et Michel Boyibanda

d'honneur de cette soirée aux côtés de Michel Boyibanda et du poète Lutumba Simaro Masiya.

Comme gâteau d'anniversaire, Nganga Édo a présenté son nouvel opus de douze titres intitulé *Patriarche, Nganga Édo*. L'album reprend aussi de célèbres tubes des Bantous de la capitale, C'est toujours comme ça, ou du Groupe Ok Jazz, Aimée wa bolingo.

Au début de leur animation, les Bantous de la capitale ont repris certaines chansons à succès comme Comité, Isabelle, Eve, Vacances esili... une manière d'installer en douceur les invités. Autres dégustations : des morceaux de Nino Malapet, de Pamélo Mounk'a ou encore de Jean Serge Essous, chaleureusement applaudis par les invités. Michel Boyibanda, surnommé *Pont sur le Congo* a rappelé ses débuts au sein des Bantous de la capitale. Non sans une certaine émotion. « Le vrai pont sur le Congo avec nos amis de Kinshasa, ce n'était pas moi, c'était le bar Faignond à l'époque », déclare-t-il. En effet, l'artiste souhaitait se rendre à Kinshasa pour faire carrière. De ce souhait est restée une chanson.

Enfin, est arrivé l'instant tant attendu : l'entrée de Lutumba Simaro Masiya et de sa fondation éponyme, ainsi que Bana Ok. Ophéla, Eau bénite, des titres qui ont replongé le public dans les années 90. Comme quoi, les belles œuvres sont éternelles. Au nombre de personnalités présentes à ces retrouvailles : Léon Alfred Opimbat, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Luc Aka-Évy, le directeur général des Arts et des lettres.

Luce-Jennyfer Mianzoukouta

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La Cour des comptes de l'UE prône plus d'exigence envers la RDC

La conclusion est contenue dans un rapport rendu public le 1er octobre par cette structure de l'Union européenne (UE).

Selon Hans Gustav Wessberg, membre de la Cour des comptes de l'UE, s'il est vrai que le soutien de l'UE est motivé par les meilleures intentions et a permis d'obtenir un certain nombre de résultats, les progrès sont lents, variables et globalement limités. « Moins de la moitié des programmes examinés ont produit ou sont susceptibles de produire la plupart des résultats escomptés. Dans la plupart des cas, il est illusoire de supposer que la durabilité sera assurée », affirme-t-il. Selon le rapport si, en tant que l'un des principaux partenaires de la RDC en matière de développement et que défenseur de la bonne gouvernance et des droits de l'homme, l'UE entend continuer à soutenir la gouvernance en RDC, elle doit améliorer notablement l'efficacité de son aide. « À cet égard, la Commission doit être à la

fois plus réaliste concernant ce qui peut être obtenu et la conception des programmes de l'UE, et plus exigeante envers les autorités congolaises lors du contrôle du respect de la conditionnalité et des engagements pris. »

Près d'1,9 milliard d'aide au développement

Le rapport rappelle que la bonne gouvernance est une valeur fonda-



Le logo de la Cour des comptes de l'UE

mentale de l'Europe et un élément-clé de la coopération au dévelop-

pement de l'UE avec les pays tiers. L'UE a versé à la RDC près de 1,9 milliard d'euros d'aide depuis la reprise de la coopération structurelle avec la RDC. Ce qui en fait l'un des partenaires les plus importants de la RDC dans le domaine du développement. L'audit, indique le communiqué, a porté sur l'efficacité du soutien au processus électoral, aux réformes de la justice, de la police et de la gestion des finances publiques, ainsi qu'au processus de décentralisation. « La Cour estime que le processus d'amélioration de la gouvernance en RDC prendra du temps. À l'instar d'autres partenaires en matière de développement, la Commission est confrontée à de sérieux obstacles qui compromettent les efforts qu'elle déploie pour contribuer à améliorer la gouvernance en RDC. Cependant, bien que la Commission ait une bonne connaissance des principales causes et conséquences de la fragilité de l'État en RDC, elle n'a pas suffisamment tenu compte de cette

situation lors de la conception des programmes de l'UE », souligne le communiqué.

Dialogue politique efficace avec le gouvernement

À cet effet, souligne la Cour des comptes, pour optimiser les chances que les fonds de l'UE soient bien dépensés, l'UE doit veiller à ce que le financement soit étroitement lié à l'accord avec le pays partenaire sur les conditions, les objectifs et les risques du programme et fermement étayé par un dialogue politique efficace avec le gouvernement portant sur la définition et la mise en œuvre de politiques et de stratégies de réforme appropriées. « La Cour recommande à la Commission et au SEAE de revoir certains éléments de la stratégie de coopération de l'UE avec la RDC, de mieux évaluer les risques susceptibles de compromettre le bon déroulement des programmes, de fixer des objectifs qui soient réalisables au regard du contexte national

et de renforcer le recours à la conditionnalité et au dialogue politique. »

Garantir une répartition équilibrée de l'aide

Dans ses recommandations la Cour estime notamment que la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) devraient mieux veiller à garantir une répartition équilibrée de l'aide entre les différentes provinces, en particulier les plus pauvres; combiner le soutien au niveau central avec les programmes au niveau provincial établissant le lien entre la décentralisation politique et territoriale, d'une part, et l'amélioration des stratégies de gestion des ressources naturelles ainsi que la réhabilitation et le développement des infrastructures, d'autre part; reconsidérer le soutien de l'UE en faveur de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles sur la base d'une évaluation exhaustive des besoins.

Patrick Kianimi

POURPARLERS DE KAMPALA

L'espoir d'un accord final s'effrite

À ce jour, les discussions achoppent notamment sur les questions de la réintégration des rebelles au sein des Fardc et du devenir des leaders politiques du M23.

Reprises depuis le 10 septembre dernier sur une recommandation des chefs d'État de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs (Cirgl), les négociations de Kampala pataugent ou mieux s'enlisent. Le délai de quatorze jours prescrit par la Cirgl pour en finir avec les travaux lancés en décembre 2012 est largement dépassé. On en est aujourd'hui au vingt-troisième jour, depuis la reprise des pourparlers, sans parvenir à un compromis autour de l'accord final. La facilitation ougandaise paraît elle-même dépassée par les événements au regard des positions diamétralement opposées de deux parties qui refusent de se faire des concessions.

À New-York où s'est tenue la 68e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, aucun signal fort en termes de pression censée pousser les parties en présence à conclure rapidement un accord n'a été perçu. En lieu et place, la communauté internationale s'est perdue dans des considérations générales sur fond des déclarations de soutien au processus de paix enclenché à Kampala.

À en croire des sources sur place, les discussions achoppent sur trois questions principales, à sa-

voir la réintégration à minima des rebelles du M23 au sein des Fardc, l'amnistie à accorder aux rebelles pour des faits insurrectionnels qu'on leur a reprochés et le devenir des leaders politiques de la rébellion. Alors que le gouvernement croyait avoir vidé toutes les questions soulevées par la rébellion en rapport avec l'application de l'accord du 23 mars, le M23 est revenue sur la sellette avec de nouvelles revendications.

À propos de la réintégration de ses éléments au sein des Fardc, la position du gouvernement est claire à ce sujet : toute personne ayant participé à « plus d'une mutinerie ou mouvement insurrectionnel » ne sera plus incorporée dans les Fardc.

Il en est de même des auteurs présumés de crimes graves et de tous ceux qui sont impliqués « dans la chaîne de l'exploitation illicite des ressources naturelles de la RDC ». Au sujet de l'amnistie des rebelles du M23, le gouvernement a déclaré ne pas s'y opposer mais qu'il examinera la situation au cas par cas de sorte que « personne au sein de ce groupe armé assume la responsabilité de ses actes ».

Quant à l'avenir des leaders rebelles, Kinshasa ne semble pas en faire une préoccupation d'autant plus que l'option a déjà été levée selon laquelle la RDC ne pouvait plus se permettre de donner une prime à ceux qui prennent les armes. Des vues que refuse d'ava-

ler la rébellion qui, non seulement rêve de l'incorporation de ses cadres au sein de l'armée régulière tout en caressant l'idée de déclarer l'Est de la RDC une « zone sinistrée » afin de booster son développement avec la perspective d'intégrer dans son administration quelques responsables rebelles.

Aux revendications des rebelles, il faudrait ajouter le retour des réfugiés et des déplacés internes, la traque des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et de tous les autres groupes armés qui pullulent dans le Kivu. C'est dans cet imbroglio que se négocie la fin des pourparlers de Kampala qui tend à installer un langage des sourds entre les deux parties. Afin de prouver son intransigeance face à la perspective de réintégration des éléments du M23 au sein des Fardc, le gouvernement venait, il y a peu, de publier une liste de d'au moins 78 commandants du M23, non éligibles à cette intégration, que la RDC identifie comme des ressortissants rwandais.

Pour le M23, le gouvernement devrait se garder de faire des déclarations intempestives susceptibles de mettre de l'huile au feu. À tout prendre, personne ne sait dire aujourd'hui comment et quand pourront s'achever les négociations de Kampala. La facilitation ougandaise a décidément du pain sur la planche.

Alain Diao

PROCESSUS ÉLECTORAL

Flavien Misoni et Corneille Nangaa portés à la tête de l'administration de la Céni

Les deux personnalités occupent respectivement le poste de secrétaire exécutif national (SEN) et secrétaire exécutif national adjoint (SENA).

À l'occasion d'un entretien avec les agents et cadres de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le 30 septembre, le président de ladite institution, l'Abbé Apollinaire Muhlongu Malumalu, a fait part de la décision portant nomination des nouveaux patrons de l'administration. Flavien Misoni Mbayahe et Corneille Nangaa Yobeluo remplacent respectivement Dave Banza et Béchir Bungu aux postes du SEN et SENA de la Céni. Ces derniers ont été affectés à l'Unité technique spéciale de la planification et à celle de la cartographie.

L'Abbé Malumalu a également fixé les esprits des uns et des autres sur le contrôle physique et administratif en cours à la Céni. Ce contrôle physique, a-t-il dit, doit se dérouler dans le respect des procédures administratives. À cet effet, il a invité les agents et cadres qui ont des problèmes, à apporter des preuves de leur appartenance à l'organisme de gestion des élections en RDC, afin d'être réhabilité dans leurs droits.

« La Céni est une administration de missions dans laquelle il n'y a pas d'agents de carrière. Il n'y a pas non plus des privilèges acquis, seul le travail justifie du professionnalisme comme des droits et devoirs des uns et des autres. Il n'y a pas non plus de protectionnisme », a dit le président Malumalu. Le personnel de la Céni a aussi été invité à se mettre au travail dans un esprit d'équipe en vue d'un travail bien fait, chacun devant donner le meilleur de lui-même.

Flavien Misoni et Corneille Nangaa sont des fonctionnaires internationaux œuvrant dans le domaine des élections. Le premier a été, jusqu'au mois de septembre, conseiller technique principal du projet Élections du Pnud en Guinée-Conakry. Il a également occupé le poste de directeur du Bureau national des opérations de la Commission électorale indépendante (CEI). Il revient en RDC où il a fait ses preuves dans le monde des élections en contribuant largement à la constitution du fichier électoral de 25.712.552 électeurs en 2005.

Quant au nouveau SENA, il a 13 ans d'expérience professionnelle dont 8 en démocratie et élections aussi bien au niveau national qu'international. Il était jusque là, directeur des programmes à l'école de formation électorale en Afrique centrale. Facilitateur Expert BRIDGE depuis 2010, fonctionnaire international et consultant par moment, il a travaillé dans le domaine d'assistance technique électorale en tant que Consultant avec la Fondation internationale pour les systèmes électoraux.

Jeannot Kayuba

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA RAGE

Vahamwiti préconise la vaccination des animaux vecteurs de la maladie

Le ministère de l'Agriculture et développement rural a organisé une matinée d'information, le 28 septembre, dans la salle de spectacles du collège Boboto sur le thème « Comprendre la rage pour mieux la prévenir ».

Dans son allocution, le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, a indiqué que la célébration de cette journée était une opportunité pour sensibiliser les Congolais, les gouvernants et les scientifiques à accorder une attention particulière à la problématique de la rage. Pour engager une lutte efficace et réussie contre cette maladie, le numéro un de l'Agriculture recommande la restauration d'une collaboration harmonieuse entre les services de santé humaine, animale et environnemental dans le cadre de la vision "Un monde, une santé". À cet effet, Jean-Chrysostome Vahamwiti se prononce en faveur de l'organisation des campagnes de vaccination des animaux vecteurs de la rage sur l'ensemble du territoire national pour une bonne surveillance et un bon contrôle à travers un système d'alerte et de riposte.

Ainsi, il appelle les Congolais à la prudence pour échapper à cette maladie qu'il qualifie d'horrible mais évitable. « Elle ne devra pas être négligée, car il existe des vaccins sûrs et efficaces à administrer après morsures par un animal suspect de rage, mais qui en raison de leur coût élevés ne sont pas encore que peu utilisés dans le pays en développement », a-t-il reconnu.

Profitant de l'occasion, le président de l'Association des vétérinaires du Congo lance un appel à la population congolaise dans le sens d'acquiescer à la culture de la vaccination des animaux domestiques, notamment le chien, le chat et le singe.

Un problème de santé publique

La rage est une maladie mortelle pour l'homme et les animaux, bien qu'étant l'une des zoonoses négligées et émergentes. Elle se transmet accidentellement d'un animal enragé à l'homme ou à l'animal par voie de morsure, griffure ou léchage de la plaie ouverte et des muqueuses. Plus de 55.000 personnes meurent chaque année à travers le monde à cause de la rage, selon l'Organisation mondiale de la

santé (OMS).

Cependant, en RDC, la rage est une maladie endémique sur toute l'étendue du territoire national. Les plus exposés à la rage canine sont les enfants de moins de quinze ans qui sont souvent exposés au contact avec les animaux errants enragés. Au premier trimestre de 2013, la ville de Kinshasa a enregistré 203 cas de morsures avec six cas de décès. En outre, le milieu urbain enregistre 17% de cas en raison d'un meilleur accès aux soins de santé. Tandis que le milieu rural, faute d'informations et de soins appropriés, enregistre 83% de cas, d'après les chiffres fournis par l'Office vaccino-gène et de contrôle rabique.

Selon les spécialistes, il n'est pas aisé de diagnostiquer précocement la rage, au regard de sa période d'incubation assez longue, allant d'une semaine à cinq ans. D'où la sérovaccination est donc recommandée, après toute exposition suspecte de contamination obligatoire afin de protéger la victime avant que le virus n'atteigne le cerveau.

Gypsie Oïssa Tambwe

INGA III

Entrée en service à l'horizon 2020-2021

La RDC et l'Afrique du Sud, partenaires dans ce projet révolutionnaire bientôt lancé dans la région d'Afrique subsaharienne, scelleront solennellement leur partenariat lors de la rencontre entre les présidents Kabila et Zuma, à l'occasion d'une visite de travail du numéro un sud-africain annoncée au courant du mois d'octobre à Kinshasa.

Au cours de son séjour, le Sud-Africain Jacob Zuma participera à un sommet régional, a-t-on appris. Cette nouvelle étape dans un processus, qui ne cesse de gagner du terrain, vient ainsi conforter les échanges antérieurs entre les ministres en charge des questions énergétiques des deux pays respectifs, en marge d'un atelier d'une grande importance tenue à Kinshasa visant à présenter au public les conclusions des études de faisabilité du projet Inga III, et les options à privilégier. Pour rappel, il est question pour les deux partenaires de mettre en œuvre un accord de vente de l'électricité du barrage d'Inga III. En effet, le pays de Nelson Mandela devrait acheter plus de la moitié de la capacité totale du projet d'Inga III, soit 2500 MW.

L'autre bonne nouvelle est la disponibilité de 1300 MW pour les opérateurs miniers. Cette question est d'autant plus stratégique pour la RDC qu'il est fait état d'un déficit d'énergie de l'ordre de 1000 MW. Une solution durable au déficit énergétique permettrait enfin au gouvernement de mettre en application des mesures salvatrices pour le secteur, notamment la transformation des matières premières sur place, une exigence pour le pays s'il espère mieux res-



1000 MW de déficit énergétique pour faire tourner l'industrie minière

sentir les effets sur son économie d'un secteur qui tire actuellement sa croissance mais reste encore dominé par les capitaux étrangers. L'autre bénéficiaire d'Inga III est la population, c'est-à-dire les consommateurs actuellement confrontés aux pires perturbations de la fourniture domestique du courant électrique. Au regard de la croissance démographique galopante, la question énergétique se pose comme un défi à relever pour accompagner le phénomène, et réduire les poches noires qui pullulent à travers la capitale Kinshasa et dans les provinces intérieures. Mais avant d'arriver à satisfaire aux

besoins en énergie d'un pays en pleine expansion sur tous les plans, la question des financements continue à se poser comme un point clé de la réussite du projet. Les financements attendus sont de l'ordre de 12 milliards de dollars américains, dont une partie proviendra des partenaires traditionnels du pays, en l'occurrence la Banque africaine pour le développement, la Banque mondiale et l'Agence française pour le développement.

Le rendez-vous est pris pour octobre 2015, date du lancement des travaux.

Laurent Essolomwa

GUERRE À L'EST

Caritas Belgique et Caritas Goma dans la campagne "Hope for Goma"

La campagne vise à donner l'espoir à la population de Nord-Kivu en général et de Goma en particulier.

À travers cette campagne, le pouvoir belge est imprégné de la situation des dizaines de milliers de familles dans l'est de la République démocratique du Congo qui ont besoin d'être assistées. Séjournant à Bruxelles en Belgique dans le cadre de cette action humanitaire, le directeur de Caritas Goma, l'Abbé Oswald Musoni, a rencontré Jean-Pascal Labille, ministre belge de la Coopération au développement. Le directeur de Caritas Goma a saisi cette occasion pour faire un plaidoyer auprès du ministre belge pour que son gouvernement puisse accorder plus d'attention et de soutien aux populations de Goma. Selon l'Abbé Oswald, ces pères et mères désespérés, à la recherche d'un lieu sûr pour leurs enfants, ont été chassés de leurs maisons et de leurs champs par les affrontements entre l'armée et les rebelles. D'autres ont plutôt fui les combats qui opposent une vingtaine de groupes

armés entre eux. Parlant du développement de la province du Nord-Kivu, le porte parole de Caritas Goma pense qu'il faut réunir trois priorités. Il s'agit de l'agriculture; de l'électricité et les routes. « Dans cette région où la production est à l'arrêt à cause des violences, l'agriculture est la première priorité. La région a aussi besoin d'électricité. La ville de Goma est à peine éclairée de nuit et cela donne libre court à la violence. Il y a suffisamment de rivières pour la production de l'électricité. Enfin, il faut le réseau routier pour acheminer la production agricole sur les marchés pour booster l'économie locale », indique-t-il. Sur le terrain, Caritas Goma, avec l'appui de Caritas International Belgique, est en train d'assister, du 1er avril 2013 au 31 mars 2014, 5500 ménages en sécurité alimentaire à Kibabi et 4.000 ménages, du 1er mai 2013 au 1er mai 2014, en sécurité alimentaire à Bweru et Mpati. Le laboratoire du centre d'analyse de Caritas Goma bénéficie aussi d'un appui en matériels et réactifs, jusqu'au 1er mai 2014.

Aline Nzuzi

NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'aéroport international de N'djili dispose d'un nouveau système douanier informatisé

Le coup d'envoi de ce nouvel outil a été donné, le 27 septembre, par le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, qui estime que les Congolais seront les premiers bénéficiaires des retombées économiques de ce nouveau système douanier.

Nommé "Sydonia World", le nouveau système douanier informatisé installé à l'aéroport international de N'djili permettra d'améliorer les procédures douanières en ce qui concerne le commerce extérieur. Le directeur général des douanes et accises, Deo Rugwiza Magera, estime que ce logiciel permettra d'informatiser les procédures de dédouanement dans le but de réduire le temps et la dépense liés à ces opérations. Pour souligner l'importance de Sydonia World, le numéro un de la DGDA a cité certains avantages liés à l'utilisation de cet outil informatique. Il s'agit de l'amélioration de la perception des recettes, le renforcement de la transparence, la réduction de la corruption et l'amélioration du climat des affaires. Il y a lieu de souligner que l'installation de ce nouveau système douanier informatisé "Sydonia World" à l'aéroport international de N'djili a été rendu possible grâce à un financement de l'Union européenne (EU) à hauteur de seize millions d'euros. L'ambassadeur de l'UE en RDC, Jean Michel Dumond, a profité de cet événement pour réaffirmer au gouvernement congolais son soutien au profit de l'instauration d'une bonne gouvernance économique.

G.O.T.

RÉUNIONS ANNUELLES DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

L'extrême pauvreté s'invitera encore une fois comme un thème majeur

Le président du groupe de la Banque mondiale (BM), Kim Yong Kim, devrait profiter de cette rencontre pour discuter de sa nouvelle stratégie pour atteindre ses objectifs.

Le 1er octobre, à quelques jours du début des réunions annuelles, il a présenté un exposé au Georges-Washington University. Une fois encore, il était question pour lui de soulever la problématique de la pauvreté dans le monde et les efforts de son institution pour tenter de l'enrayer. Les actions de la BM visent à venir en aide à des millions de personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Il s'agit d'augmenter le niveau de leurs revenus et de leur offrir des opportunités. Cette institution est le premier partenaire au développement de la RDC, avec un portefeuille important alimentant

des projets du gouvernement dans les secteurs, entre autres, des infrastructures, de la santé. Six mois auparavant, Kim Yong Kim avait dévoilé les objectifs mondiaux de la BM pour mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 et augmenter les revenus des plus pauvres du monde d'au moins 40%. Comme il avait reconnu, cette action de longue haleine doit bénéficier du plus large soutien pour arriver effectivement à partager la prospérité. Le président du groupe reste ainsi attaché à ses valeurs, après deux décennies complètes au service du développement international, en tant que président du Dartmouth College et co-fondateur de Partners in Health mais aussi directeur du département VIH-sida à l'Organisation mondiale de la Santé.

Laurent Essolomwa

SOLIDARITÉ NATIONALE

Kinshasa Magazine lance le projet social « Kelasi »

L'action vise principalement à soutenir la scolarité des enfants en milieu familial.

La revue de la ville-province de Kinshasa Kinshasa Magazine a fêté, le 28 septembre, son premier anniversaire. Cette célébration a coïncidé avec le lancement du projet social « Kelasi », qui est un parrainage à la scolarité des enfants en milieu familial.

Des invités qui ont pris part au cocktail dinatoire organisé au Salon Congo du Grand Hôtel Kinshasa (GHK) pour célébrer ce premier anniversaire de Kinshasa Magazine (KM) ont également assisté au lancement de ce projet social conçu par la haute direction de ce magazine qui fait la fierté des Kinois et des ses autorités. « En effet, c'est à l'initiative de Me Yema, la directrice générale de Kinshasa Magazine, et, par ailleurs, principale animatrice du projet Kelasi, que nous avons tous le plaisir de nous réunir aujourd'hui pour, d'une part, fêter le premier anniver-

saire du magazine susnommé et, d'autre part, procéder au lancement officiel du projet pré-rappelé », a expliqué le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, aux invités présents au salon du GHK.

Faire lire Kinshasa autrement

Cette célébration était une occasion pour le gouvernement de la ville, André Kimbuta Yango, de placer l'importance de cette courroie de transmission pour la mégapole, ses autorités ainsi que sa population. La présence des différentes couches de la population kinoise à cette manifestation a également marqué l'attachement de cette population à ce magazine qui marque sa vie depuis une année. « Créer un magazine était sûrement pour vous un des moyens de participer à la modernisation de l'espace presse kinoise et de faire lire, comme le dit votre slogan, Kinshasa autrement. Et quand je regarde l'année qui vient de

s'écouler, je constate que vous avez réussi votre pari en paraisant notamment chaque mois, sans discontinuer », a souligné le gouverneur André Kimbuta Yango.

Dans son appréciation du parcours de ce magazine, le maire de la ville de Kinshasa a noté que « depuis une année que Me Marilyn Yema, directrice générale de Kinshasa Magazine, dirige avec succès ce magazine, chacun a pu noter l'évolution appréciable ainsi que les nouveaux horizons que ce magazine ouvre à chaque parution ».

Mais, à en croire Me Yema, cet anniversaire constitue également le moment pour les membres de Kinshasa Magazine de faire une évaluation profonde du travail effectué, d'envisager des perspectives innovantes pour l'avenir et de mettre en place une stratégie aussi bien pour le renforcement de la structure que pour son expansion.

Une action en faveur des Kinois

Le projet « Kelasi » dont la portée sociale a été saluée par le gouverneur André Kimbuta, dans son discours, est conçu par la directrice générale de Kinshasa Magazine, comme un regard porté par cette courroie de transmission sur les Kinois et Kinois. « Je ne peux que souligner la joie et l'honneur qu'elle a pu me faire aujourd'hui par le lancement d'une telle initiative, qui se situe dans la droite ligne de la Révolution de la modernité telle que prônée par le chef de l'État, Joseph Kabila, parce que cette initiative privilégie l'unité de la famille en maintenant l'enfant dans son environnement familial et milite pour l'accroissement de la solidarité intergénérationnelle », a noté le gouverneur. Le projet Kelasi a été motivé par le constat de la difficulté pour certains enfants démunis, vivant pourtant en milieu familial, à poursuivre leur scolarité. « Certains font des petits

travaux alors que d'autres encore, cela tourne mal. À force de ne rien faire, ils vont dans les rues, grossir le nombre de Kuluwa et autres enfants de la rue », a expliqué la directrice générale de Kinshasa Magazine, qui s'est dite interpellée par cette situation, qui mériterait qu'on s'y penche. Pour Me Marilyn Yema, c'est donc cette interpellation qui l'avait poussée à imaginer une façon simple de soutenir autant que faire se peut ces enfants dont l'avenir serait hypothétique sans aide.

« C'est en même temps une action de solidarité et une action de prévention contre ces fléaux qui rongent la jeunesse », a-t-elle expliqué. À l'en croire, « Kelasi » n'a pas l'intention de changer la vie de l'enfant ou de se substituer à ses parents. Mais il viendrait en appui aux parents qui, étranglés par les difficultés financières, ont du mal à couvrir la scolarité de leurs enfants.

Lucien Dianzenza

ATHLÉTISME

L'entraîneur belge Jacques Borlée à Kinshasa

Accompagné de l'ancien sprinteur congolais Gary Kikaya, l'entraîneur belge a devisé avec le chef de l'administration des Sports et le président du Comité olympique congolais sur des projets sportifs qui pourront, dans les prochains jours, être mis sur pied à Kinshasa, au bénéfice de la jeunesse congolaise.

Entraîneur de l'équipe belge de relais 4x400 m, Jacques Borlée séjourne à Kinshasa depuis quelques jours, en compagnie de l'ancien sprinteur congolais Gary Kikaya, de Tom, fils du président du Comité olympique belge, de Leclercq, son manager. Selon le journal L'Avenir qui livre l'information, sa visite est motivée par le fait de se faire une idée sur l'athlétisme en RDC et entrevoir les perspectives de la discipline olympique mère. Cette délégation pense de ce fait soutenir l'athlétisme rd-congolaise au travers des projets bancables qui bénéficieraient à la jeunesse. La délégation venue de Bruxelles pense ainsi commencer par l'organisation d'un meeting international dans les prochains jours, précisément les 20 km de Kinshasa. Au regard de l'importance des projets sportifs annoncés, Jacques Borlée a été reçu, le 26 septembre, par le secrétaire général aux Sports et Loisirs, M. Okito et par le président du Comité olympique congolais M. Amos Mbayo. Et il a pris le temps de visiter la piste d'athlétisme et la salle de musculation du stade des Martyrs de la Pentecôte, faisant avec amertume un constat d'état des lieux désolant.

Quid Jacques Borlée ?

Né le 27 septembre 1957 à Kisangani (à l'époque Stanleyville) dans la province orientale en RDC, Jacques Borlée est le fils du dernier gouverneur belge du Kivu. An-

ancien sprinter belge, il est le père et l'entraîneur sportif d'Olivia, Dylan, Jonathan et Kevin Borlée, quatre athlètes belges de haut niveau et de renommée internationale. Borlée a été spécialiste de 100m, 200m et 400m, a remporté huit titres belges au total. Il a été champion de Belgique sur 100m en 1981 et 1983, champion de Belgique sur 200m en 1979, 1981, 1983 et 1984, champion de Belgique plus de 400m en 1982, et champion de Belgique sur 400m haies en 1977. Il a atteint les quarts de finales de 400m aux Jeux olympiques d'été de 1980 à Moscou. Il a fini cinquième aux 400m lors des Championnats d'Europe d'athlétisme en 1982 à Athènes, et



L'entraîneur belge d'athlétisme Jacques Borlée

cinquième en équipe de relais 4 x 400m. En 1983, il a remporté une médaille d'argent sur 200m aux Championnats européens d'athlétisme en salle à Budapest. En tant qu'entraîneur, Jacques Borlée s'est vu décerner le premier trophée d'entraîneur européen de l'année en 2011. Et il a gagné aussi le trophée de l'entraîneur belge de l'année en 2011 et en 2012.

Martin Enyimo

DIVISION 1

Tirage au sort des seize clubs

Le tirage au sort de la 19^e édition du championnat national de football (débaptisé Division 1) pourra finalement avoir lieu ce 2 octobre au siège de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Daring Club Motema Pembe, Lupopo, Rojolu, Elima, Dauphins noirs, Muungano, Makiso, Tshinkunku. L'on y ajoutera trois équipes qui sortiront de la phase qualificative de la Linafoot dont le début est prévu pour le 6 octobre



Mazembe et V.Club sont les têtes de séries de deux poules de la Division 1

L'instance organisatrice du championnat national s'est résolue de différer le tirage qui était prévu pour le 29 septembre. Selon le président du comité de gestion de la Linafoot récemment élu, Simon Kayoyo, le mode de tirage au sort était encore à l'étude et il n'était pas encore possible de procéder à la répartition des équipes avant la fin du mois de septembre. Cependant, a-t-il réaffirmé, le coup d'envoi de la phase ultime de la 19^e édition du championnat national est maintenu au 27 octobre. Notons que Mazembe -champion du Congo en titre- et V.Club -vice-champion du Congo- ont été désignés têtes de séries de deux poules qui auront huit équipes chacune pour faire un total de seize clubs. Les seize clubs de la phase finale de la Division 1 sont Mazembe, VClub, Don Bosco, Sanga Balende,

dans les trois sites choisis par l'organisateur, notamment, Mbandaka (province de l'Équateur), Kananga (Kasaï-occidentale) et Kindu (Maniema). Rappelons que le FC MK de Kinshasa, vainqueur de la 49^e édition de la Coupe du Congo complète le nombre de seize clubs qui disputeront la phase finale de la Division 1. Les matchs de la phase qualificative réservée aux clubs champions des onze provinces vont se jouer en élimination directe sur les sites de Mbandaka et Kindu où l'on retrouve quatre clubs par site. Le site de Kananga compte trois clubs qui s'affronteront en manche unique triangulaire. Le premier de chaque site obtiendra de facto son billet pour la phase finale avec seize clubs qui seront repartis en deux poules.

M.E.

ARTS PLASTIQUES

Une trentaine d'artistes formés dans trois disciplines

Pendant un mois, du 26 août au 29 septembre, les ateliers Sahn ont organisé la deuxième rencontre internationale d'art contemporain sur le thème de l'eau. Cette rencontre a été l'occasion pour différents artistes de se perfectionner en peinture, vidéo et critiques d'art. Ces artistes, venus de Kinshasa, du Cameroun, de Pointe-Noire, de Brazzaville, ont suivi des cours sur les arts plastiques délivrés par Amadou Camara Gueye, Frédéric Dumond et Éric Watt, au siège de l'atelier Sahn, situé à Diata, Makélé-kélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville. Le vernissage s'est déroulé lors de la cérémonie de clôture, à l'issue de laquelle dix prix ont été décernés.

Dans la catégorie peinture, le premier prix a été décerné à Van Andréa Bakana (Congolais), qui bénéficie d'un voyage en France ; le second prix à Artmel Mouyoungui (également Congolais). Parmi les artistes invités, Shaggy Luamba a obtenu le premier prix, alors que Christian Mukenge, de la République démocratique du Congo, a obtenu le second. Doctrovue Bansimba a obtenu le prix spécial.

Dans la catégorie vidéo : le premier prix a été attribué à Jussie NSana, et le deuxième prix à Francis Kodja (Congolais). Le Camerounais Essombe Desawa a obtenu le prix des artistes in-



Les artistes ayant pris part à la formation j'ai aimé la manière dont on a travaillé », a-t-il souligné.

vités. Les prix spéciaux dans cette catégorie ont été remis à Richard Goma et Pierre Manau Ngoula.

S'agissant des prix de participation aux critiques d'art, ils ont été remis à Raitel Yengo, Jean Euloge Samba, Ruth Belinga Afane, Landry Mbassi...

Pierre Manau Ngoula, vidéaste, qui a travaillé pendant sa formation sur l'eau comme matière de lumière, d'esthétique et de beauté, s'est dit satisfait d'avoir présenté la vidéo qui lui a per-

mis de remporter une distinction. Pour Artmel Mouyoungui, cette formation lui a permis de s'adapter à un autre style que le sien. La formation lui a ouvert les yeux sur des réalités nouvelles. Cet artiste, qui a peint une toile interpellant les autorités congolaises à revoir la qualité de l'eau que nous buvons, participe pour la première fois à ces ateliers.

Christian Mukenge s'est réjoui d'avoir obtenu un prix. « Cette rencontre est une réussite et

Lumière sur les ateliers Sahn

Les ateliers Sahn sont un centre pour la recherche, l'art et le partage de savoir. Ils concentrent leurs actions autour de quatre axes : la formation, l'intervention dans l'espace public, les résidences de création et l'utilisation des nouvelles technologies dans la production artistique.

Ces ateliers ont pour mission de

contribuer à l'amélioration des conditions de travail des artistes ; de stimuler leur créativité ; d'inscrire une nouvelle génération d'artistes congolais dans le paysage de la création contemporaine.

Pour son coordonnateur général, Chris-Lewis Moubounou, les arts plastiques au Congo souffrent de plusieurs maux : l'insuffisance d'espace de travail pour les artistes ; l'absence de documentation sur l'art contemporain ; l'absence de politique de développement des arts visuels ; l'insuffisance de salles d'expositions et de galeries ; le manque de magasins d'arts ; la faible participation des artistes congolais sur la scène internationale contemporaine. « La promotion, le développement et la visibilité des arts plastiques au Congo restent encore limités malgré le nombre important d'artistes plasticiens congolais. Il existe une École de beaux-arts et un Institut des arts appliqués, mais ces écoles éprouvent des difficultés qui freinent les jeunes créateurs curieux et ambitieux », déclare-t-il.

Depuis leur création en septembre de 2012, les ateliers Sahn en sont à leur deuxième rencontre internationale d'art contemporain ; ils ont organisé six expositions, et douze artistes ont été hébergés dans leur résidence.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

L'album "Nostalgie" de Timplar Odi Meurphi bientôt chez les disquaires

Ce premier album solo est attendu sur le marché du disque courant décembre 2013. L'artiste qui s'autoproduit n'exclut pas de trouver un producteur sérieux prêt à l'accompagner dans cette aventure prometteuse qu'il imagine déjà prometteuse.

Dans ce maxi single de cinq titres, à savoir : Visa ; Passeport ; Bayini ; Procès et Tulanté, dont le distributeur est Julien Ginher Bibangou, mais sans producteur encore si ce n'est lui-même, Timplar Odi Meurphi Bantsimba porte une critique sévère de ces Congolais qui pensent que l'Europe c'est l'Eldorado tant rêvé. « Mourir sans voir Paris est un péché », clament souvent certains Congolais. L'artiste pense que la France n'est qu'un tombeau blanchi qui ne produit rien parce que tout vient de l'Afrique. D'où, dans cet album dans lequel il explique comment les gens se cas-



Timplar Odi Meurphi Bantsimba

sent la tête pour aller en France oubliant que c'est mieux de vivre chez soi plutôt que d'aller tenter une aventure sans lendemain meilleur ailleurs.

Timplar Odi Meurphi aborde dans cet album l'histoire d'un jeune homme qui a travaillé durant toute sa vie et a fait des économies rien que pour avoir un billet d'avion et le visa pour la France où l'attendent une vie de malheurs. Des textes moralisateurs comme le dit si bien l'artiste : « J'ai juste voulu montrer l'importance du passeport qui est un document fondamental. On ne peut pas voyager sans passeport, car il permet d'identifier la personne qui voyage, qui entre dans un territoire étranger. »

Dans la chanson Procès, Timplar Bantsimba montre que tous ceux qui sont incarcérés dans les maisons d'arrêt ne sont pas toujours des coupables ou des vrais coupa-

bles. Les geôles sont aussi remplies d'innocents. Par contre dans la chanson Tulanté, l'artiste s'adresse à la gent féminine, en commençant par celle qui partage sa vie. « J'ai fait comprendre à ma femme qu'avoir des enfants dans un foyer n'est pas la garantie pour y rester définitivement. Le secret se trouve dans le comportement », a-t-il dit. En attendant et afin de mettre les mélomanes au parfum de cet opus, un clip promotionnel est déjà disponible à partir de la chanson Bayini (jaloux en français).

Timplar Odi Meurphi Bantsimba, de son nom de scène le Saint Simon Timplar (un acteur de film qui ne meurt jamais) recommande à tous ceux qui ont annoncé la sortie d'un album sur le marché de disque de le faire maintenant « car ceux qui le feront après la sortie de l'album Nostalgie n'auront que leurs yeux pour larmoyer ».

Bruno Okokana

JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES ÂGÉES

Le gouvernement assiste trois centres d'accueil de Brazzaville

Célébrée le 1er octobre de chaque année à travers le monde, cette journée est l'occasion de souligner les opportunités et les défis que pose le vieillissement de la population. Elle vise surtout à faire le point sur le droit des personnes âgées dans le monde.

Au Congo, en l'absence d'une cérémonie officielle, la directrice de cabinet du ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Marie-Céline Tchissambou-Bayonne, a remis des vivres et des non vivres ainsi que des médicaments à trois centres d'accueil de la ville capitale. Il s'agit notamment de : l'hospice des vieillards Paul Kamba à Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville ; la maison des Petites sœurs des pauvres de la Cathédrale Sacré-Cœur ; et les Missionnaires de la charité-sœurs de mère Térésa à Bifouiti, dans le premier arrondissement, Makélékélé.

« Nous vous faisons ces dons de tout cœur, c'est une donation à titre symbolique de



Les personnes âgées du centre des Petites sœurs des pauvres ; crédit adiac

l'État congolais qui se souvient toujours de cette journée. Nous sommes plus ou moins marqués par le travail que vous faites, nous vous souhaitons bonne continuation parce que ce n'est pas donné à tous, c'est votre cœur que vous avez donné à quelqu'un qui est là et à qui vous rendez service », a encouragé Céline Tchissambou-Bayonne.

Réceptionnant le don pour le compte du centre Paul Kamba, Jean-Marie Babougou Poaty, un des responsables de cette structure a déclaré que le geste du ministère des Affaires sociale n'est pas le premier. « La ministre a contribué l'année dernière au développement de notre centre en nous donnant des bidons d'huile de palme puisque nous fabriquons

aussi du savon. Nous souhaitons que l'État continue à respecter cette journée en mémoire des personnes du troisième âge. Dans notre pays quand vous n'avez pas fait d'enfants, vous ne pouvez pas imaginer ce que vous pouvez subir », a-t-il souligné.

Dans deux de ces centres, les problèmes ne manquent pas. Admise au centre des Mission-

naires de la Charité-sœurs de mère Térésa, un homme n'a pas caché son indignation. « Nous mangeons bien, mais concernant la maladie, nous ne sommes pas pris en charge. Il faut que l'État puisse nous aider pour que nous ayons une longue vie. Il y a une personne parmi nous qui nécessite une intervention chirurgicale, mais par manque de moyens, elle souffre », s'est-il plaint à la délégation.

Rappelons que la Journée internationale des personnes âgées est initiée depuis 1991 par l'Organisation des Nations unies. Cette année, le thème retenu est le suivant : « Valorisons l'opinion des personnes âgées ». Cette journée est également célébrée pour reconnaître la contribution des personnes âgées à la société. À noter que des consultations à l'échelle mondiale sont actuellement en cours pour encadrer l'agenda de travail des Nations unies après 2015, date ciblée pour l'accomplissement des Objectifs du millénaire pour le développement.

Parfait Wilfried Douniama

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Le centre de transformation victime d'un incendie

Les flammes ont ravagé, ce mardi 1er octobre, le poste central logé à la direction générale de la Société nationale d'électricité (SNE) où étaient entreposées les cellules des transformateurs à partir desquels sont alimentés le centre-ville et bien d'autres quartiers, notamment Poto-Poto.

« Les dégâts ne peuvent pas être bien circonscrits à l'heure actuelle. Nous attendons que les locaux se refroidissent, que les gaz toxiques s'échappent pour permettre aux techniciens de mener une investigation plus approfondie et fournir des informations afin de pouvoir justifier une décision », a déclaré Henri Ossébi, ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, lors d'une réunion convoquée suite à cet incident. En vue d'assurer la desserte en électricité des secteurs alimentés par ce réseau, les techniciens sont à pied d'œuvre « pour voir dans quelle mesure le service peut être repris à partir d'autres postes sources qui alimentent différents quartiers de Brazzaville », a-t-il poursuivi avant d'expliquer que la situation sera traitée prioritairement en raison de la présence de plusieurs édifices étatiques se trouvant dans cette zone.

Une cellule de crise composée de techniciens de l'entreprise a été mise en place afin que des solutions durables soient trouvées. Le directeur

général de la SNE, Louis Kanoha Elenga, compte sur l'expertise des techniciens pour que le nécessaire soit fait afin de rétablir l'alimentation électrique. « Aucun incident technique n'a été enregistré dans l'exploitation du réseau. Mais étant entendu que nous perdons une capacité importante de transformation, 30MW, la reprise du service à partir d'autres sources, pourrait provoquer la dégradation du service dans le quartier affecté », a-t-il expliqué. Pour affronter les difficultés auxquelles elle doit faire face pour l'heure, la SNE espère sur ses techniciens et sur l'expertise extérieure, efficace, pour pouvoir apporter les correctifs nécessaires en vue d'améliorer la situation.

C'est après trois heures environ que l'incendie a été arrêté, grâce au travail des sapeurs-pompiers et de l'Agence de sécurité pour la navigation aérienne en Afrique centrale (Asecna). Cet accident vient s'ajouter à un premier sinistre qui s'était produit en 2009. « Ce n'est pas une première, on a eu le même problème en 2009 dans le même poste. Et nous connaissons de temps en temps des difficultés dans les postes de petite taille dans la ville », a rappelé Louis Kanoha Elenga. Peut-être est-il temps de bien réfléchir aux vraies solutions.

Lopelle Mboussa Gassia

MINES

Socomip s'ajoute aux sociétés de potasse

La Société congolaise des mines et potasses (Socomip) investira plus de 2 milliards de FCFA pour la recherche de potasse dans la zone du Lac Tshibenda, dans le département du Kouilou, à la frontière Congo-Gabon.



L'échange des parapheurs entre les deux partenaires

Le président-directeur général de la Socomip, Gaby Mouga Mounda Makosso, l'a affirmé le 1er octobre à Brazzaville, en marge de la signature de la convention relative à l'activité engagée avec le gouvernement du Congo. Il a paraphé les documents avec le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba. À travers cet acte, la société a obtenu la permission de poursuivre ses recherches à la suite de l'autorisation de prospection. Durant trois ans, Socomip va approfondir ses recherches avec des moyens techniques et technologiques. Selon le ministre Pierre Oba, ce parcours déterminera le sérieux de l'entreprise. Le monde entier compte sur la potasse du Congo car sa qualité est jugée très bonne. D'où un intérêt de sel de potasse pour la Socomip. Ce minerai est très important dans le secteur de l'agriculture, car sa production pourrait aider à l'éradication de la faim. Notons que plusieurs sociétés sont détentrices de conventions de recherche dans le domaine de la potasse. Une seule est en phase d'exploitation.

Nancy France Loutoumba